

Rapport de recherche final (novembre 2013)

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
Direction Générale des Patrimoines
Ministère de la Culture et de la Communication

Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France

Organisme bénéficiaire de la subvention :

CNRS Délégation Provence et Corse (UMR 7307 IDEMEC)

Responsable scientifique de l'opération :

Laurent Sébastien FOURNIER
Maître de conférences H.D.R., Université de Nantes
Chercheur associé, UMR 7307 IDEMEC, CNRS

laurent.fournier@univ-nantes.fr

Sommaire

Introduction	3
Chapitre 1 : Avancement du programme, étapes réalisées	6
Chapitre 2 : Restituer les inventaires	17
Chapitre 3 : Impliquer les communautés	31
Conclusion	48
Annexes	50
Table des matières	61

Introduction

Le présent rapport constitue le rapport final du programme de recherche « Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France », réalisé par le CNRS – Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307) à la demande du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce programme de recherche a duré 12 mois (de novembre 2012 à novembre 2013), mais il s'inscrit en réalité dans une durée plus longue car il prolonge un projet d'inventaire réalisé l'année précédente à l'Université de Nantes par le Centre nantais de sociologie (CENS EA 3260). Il sera aussi poursuivi en 2014 sous une forme et un intitulé nouveaux. Le projet d'inventaire initial, dont l'actuel programme de recherche est issu, était intitulé « Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France ». Il a donné lieu à la rédaction d'un rapport de recherche final en novembre 2012, présentant la méthodologie utilisée et les principaux résultats obtenus¹. Au titre de ces résultats, 65 fiches d'inventaire avaient été collectées et ont été jointes au rapport sous la forme d'un CD-Rom.

De manière complémentaire, le présent programme de recherche s'est concentré sur la diffusion et la restitution de ces fiches vers les communautés concernées, ce que n'avait pas permis le seul projet de collecte. Il s'agissait principalement d'harmoniser les fiches collectées, de les mettre en ligne, et de réfléchir aux meilleurs moyens de les valoriser et de les utiliser dans une optique participative. A l'heure où nous rédigeons ce rapport, nous savons que le travail pourra se poursuivre en 2014 sous

¹ Voir Fournier L. S., 2012, *Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France*, Université de Nantes, Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 48 p.

une forme nouvelle. Il s'agira alors d'enquêter sur la réception des actions de diffusion et de restitution entreprises, c'est-à-dire d'observer le processus de restitution en train de se faire.

Dans ce contexte, le présent rapport s'inscrit à la fois dans une continuité et dans une attente. Continuité avec la collecte de données qui avait marqué la phase précédente ; attente de témoignages qui valideront les démarches entreprises au titre de l'actuel programme de recherche. L'objet de ce rapport consiste à rendre compte des travaux effectués depuis 12 mois, tant sur le plan de l'action que sur le plan des réflexions. A cet effet, ce rapport comprend :

- Une présentation des principales étapes de la démarche, réalisées à ce jour, et faisant état de l'avancement du programme entre novembre 2012 et novembre 2013.
- Un compte-rendu des journées d'étude « Restituer les inventaires » qui ont été organisées en juin 2013 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence dans le cadre du présent programme de recherche.
- Une présentation des différents contacts noués au cours de l'année écoulée, des enjeux repérés, et des prévisions concernant les opérations supplémentaires qui pourront être engagées en 2014 pour favoriser l'implication des communautés de pratiquants dans la valorisation et la diffusion des inventaires du PCI.
- Une série d'annexes, comprenant notamment un rappel de la proposition de recherche initiale, différents documents de suivi, et un calendrier récapitulatif.

Il convient cependant de signaler que dans le cadre d'une « recherche-action » comme celle dont il est ici question, la présentation des résultats ne saurait se limiter

à la production d'un rapport écrit. Ce rapport se prolonge ainsi de plusieurs manières :

- Dans les communications et les publications réalisées à l'occasion de séminaires, colloques, conférences auxquelles nous avons participé dans le cadre du programme de recherche.
- Dans les relations nouées avec un ensemble d'acteurs, formant un réseau qu'il sera possible de solliciter à nouveau dans un futur proche à l'occasion d'enquêtes complémentaires.
- Dans le blog de recherche, outil interactif élaboré collectivement dans le cadre du programme de recherche, accessible à l'adresse <http://pci.hypotheses.org/>.

Chapitre 1

Avancement du programme, étapes réalisées

Dans notre rapport de recherche intermédiaire, rendu en mai 2013, nous avons présenté les principales étapes de la démarche engagées à cette date, en faisant état de l'avancement du programme à mi-parcours. Dans le présent chapitre, nous résumons notre propos de mai 2013 et nous le complétons en rendant compte des étapes réalisées depuis cette date. Nous insistons d'abord sur la finalisation des fiches collectées, puis sur les différentes missions effectuées au titre du programme de recherche, enfin sur la création d'un « carnet de recherche », blog interactif associé au programme de recherche.

1/ Finalisation des fiches collectées

Comme nous l'avons précisé dans notre rapport intermédiaire, une ingénieure de recherche contractuelle a été recrutée au printemps 2013 pour une durée de 2 mois à temps complet. La personne qui a été choisie, Karine Michel, avait déjà participé à l'inventaire des jeux traditionnels en France en tant que chargée de mission à l'Université de Nantes en 2012. En 2013, elle a réalisé l'étape n°1 de la méthodologie prévue², à savoir : l'harmonisation et la finalisation des 65 fiches d'inventaires qui avaient été collectées en 2012. En effet, la finalisation et la mise en ligne des fiches collectées apparaissaient comme une étape préalable indispensable dans une perspective de diffusion et de restitution aux communautés des inventaires réalisés. Cette étape était essentielle pour pouvoir manipuler les données collectées et les rendre visibles.

² Voir en annexe 1 la présentation des différentes étapes de notre méthodologie.

Au printemps 2013, Karine Michel a entrepris un travail d'uniformisation, nécessaire pour un rendu relativement homogène au Ministère. Ce travail s'est articulé autour de quelques aspects principaux, en fonction des attentes exprimées par le Ministère, les illustrations des fiches, les descriptions des jeux, la mise en forme générale, la bibliographie. Certains aspects des fiches ont été conservés en l'état, par un examen, au cas par cas. Dans les textes écrits, certaines formules relevaient plus de la langue orale que d'un rendu écrit ; les formulations vagues ou peu correctes ont été corrigées. Certaines citations n'étaient pas référencées ; il a donc fallu contacter les auteurs pour avoir l'information nécessaire et référencer les citations du texte. Enfin, certaines fiches étaient anonymes. Il a fallu là aussi faire quelques recherches pour attribuer un rédacteur aux fiches en question.

Par rapport à l'ensemble initial de 65 fiches collectées, 60 ont pu être finalisées, et quelques fiches supplémentaires (dont celle sur la pétanque) ont été rajoutées car elles étaient parvenues hors délais. Les fiches ont été corrigées, complétées le cas échéant grâce à des échanges avec leurs rédacteurs, transformées en format PDF et transmises au Ministère de la Culture afin d'être mises en ligne³. Ces fiches complètent les fiches transmises par la FALSAB pour la Région Bretagne, qui apparaissent aussi sur le site Internet du Ministère.

2/ Missions réalisées

Outre ce recrutement, plusieurs missions ont été réalisées, tantôt pour obtenir des compléments d'information à propos de certains jeux, tantôt pour communiquer et échanger avec d'autres spécialistes ou avec différents acteurs impliqués dans la valorisation des jeux. Ces missions ont été réalisées à divers titres : valorisation d'activités liées au programme de l'année précédente et financées par l'Université de Nantes sur le reliquat des crédits 2012, conférences invitées financées par différentes institutions, et missions programmées au titre du présent programme de recherche

³ Voir le site Internet du Ministère de la culture : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel/Inventaire-en-France/Inventaire/Fiches-de-l-inventaire-du-patrimoine-culturel-immateriel> (consulté le 30 octobre 2013).

et financées par le CNRS au titre de la subvention reçue en 2013. Ces précisions sont importantes, car elles montrent que la présente recherche se place au centre d'une dynamique bien plus large, qui alimente une réflexion sur les questions patrimoniales d'une part, sur le sujet des jeux traditionnels d'autre part.

2.1/ Missions en Bretagne et dans les Pays de la Loire

Un premier ensemble d'activités a concerné le maintien et le renforcement des relations entre l'équipe chargée de la présente recherche et les acteurs des jeux bretons, dont le travail d'inventaire avait été réalisé avec succès en 2012. A l'automne 2012, des missions avaient permis de discuter notre méthodologie avec la Confédération FALSAB des jeux et sports traditionnels bretons, la Fédération de Gouren, le Centre Français pour le Patrimoine Culturel Immatériel (CFPCI) et le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Bretagne. De même, la participation au forum du patrimoine culturel immatériel en Bretagne, organisé par l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) à Brest les 14 et 15 décembre 2012, a permis de présenter au grand public les jeux traditionnels comme un vecteur de transmission de la culture régionale.

Un projet de candidature des jeux bretons à l'UNESCO a été présenté au Ministère de la Culture au début de l'année 2013 par la Confédération FALSAB et la Fédération de Gouren. Il est apparu cependant que ce projet avançait difficilement, du fait qu'un autre dossier breton, celui du « Fest-Noz », venait tout juste d'être accepté par l'UNESCO, en décembre 2012⁴. Le projet n'a pas été abandonné, mais il est mis en attente, car il faudra d'abord pouvoir évaluer les effets de l'Office des jeux bretons, dispositif pivot de la démarche mais non encore réalisé. De même, la dimension internationale du projet doit encore être développée. Christian Hottin est en discussion avec la Confédération FALSAB et la Fédération de Gouren à ce propos. De notre côté, nous restons en contact avec la Confédération FALSAB et nous avons reçu la directrice de cette structure, Peggy Liaigre, en juin 2013 pour connaître sa

⁴ Voir la présentation du fest-noz sur le site Internet de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/00707> (consulté le 30 octobre 2013).

stratégie pour faire évoluer le projet. Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous avons été invités pour présenter notre travail à la biennale du livre d'histoire de Pontivy, qui aura lieu en avril 2014. Cet événement sera une occasion pour intensifier le partenariat établi avec la Confédération FALSAB, mais aussi pour restituer vers un public historien les résultats de la présente recherche.

Parallèlement, au printemps 2013, nous avons rencontré Philippe Lagadec, ingénieur d'études au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (Université de Brest), qui nous a indiqué certains fonds d'archives susceptibles de contenir des éléments relatifs aux jeux bretons. Dans une optique de diffusion et de restitution, il paraît donc possible en Bretagne de valoriser ces archives liées aux jeux et à leur contexte festif (étape n°3 du présent programme de recherche). Ce travail pourra être facilité par l'existence de chercheurs statutaires bien informés de la situation locale, mais il n'a pas encore été entrepris, sinon à travers une participation au projet « Produire la Bretagne » actuellement en cours à l'Université de Brest.

A partir de septembre 2013, plusieurs nouvelles missions ont été programmées à Nantes et en Bretagne, pour renforcer nos relations avec les acteurs du PCI dans cette région. Des entretiens avec des acteurs de terrain, ainsi que des enquêtes menées à des fins de collecte documentaire, ont été réalisés intensivement durant cette période. Le partenariat déjà établi avec l'Université de Nantes et nos relations avec cette Université nous ont permis d'identifier et de solliciter plusieurs types d'acteurs. Les relations nouées avec ces derniers participent pleinement des missions de diffusion et de restitution spécifiquement prévues par la présente convention de recherche. Les acteurs suivants ont été rencontrés et sensibilisés entre septembre et novembre 2013, dans le cadre de plusieurs missions successives qui ont permis de nous rapprocher des institutions suivantes :

- Confédération FALSAB : nous avons rencontré à nouveau Peggy Liaigre afin de connaître précisément l'avancée de la démarche UNESCO proposée par la Confédération FALSAB.

- Association des boulistes nantais : nous avons mené un entretien avec Joël Guibert, sociologue spécialiste du sujet, pour évaluer les retombées locales des partenariats mis en place en 2011-2012 autour de l'inventaire du PCI à l'Université de Nantes.
- Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR) : nous avons discuté avec Jean-Philippe Simon, qui souhaite susciter une démarche de valorisation autour du cas du palet vendéen. La FNSMR a proposé pour 2014 une offre de stage qui pourrait compléter notre propre démarche d'inventaire.
- En relation avec la DRAC des Pays de la Loire, nous avons été en contact avec E. Zeimert, porteur d'un projet de valorisation des terrains de boule de fort. Selon M. Zeimert, il y aurait 380 terrains en Maine et Loire, une trentaine dans la Sarthe, une dizaine en Indre et Loire, et quelques uns en Loire Atlantique. La pratique concernerait 40 000 personnes. M. Zeimert souhaite mettre sur pied une exposition qui s'intéresserait à la fois aux bâtiments abritant ces terrains et à la sociabilité qui entoure la pratique.
- Peuple & Culture : nous avons été contactés par Mélanie Godon, qui est intéressée par notre thématique de travail et demande à connaître les résultats des journées d'étude tenues à Aix-en-Provence en juin 2013.
- FAMDT : cette fédération s'est installée récemment à Nantes et promeut le PCI. Les relations nouées avec les administrateurs de la FAMDT concernent aussi la phonothèque de la MMSH, qui travaille en relation avec cette fédération. La FAMDT a recruté une documentaliste qui était venu assister aux journées d'étude tenues à Aix-en-Provence en juin 2013.
- Bretagne Culture Diversité : nous avons été invités à donner une conférence le 8 novembre 2013 dans le cadre d'un festival animé par cette association. Cela a donné lieu à une restitution directe de nos actions vers le public de ce festival.
- Centre de Recherche Bretonne et Celtique (Université de Brest) : une visite au CRBC a permis de renforcer les relations déjà établies.
- Centre nantais de sociologie (Université de Nantes) : nous restons associés à ce laboratoire qui participe à nos enquêtes en termes d'expertise sociologique, afin d'élaborer des protocoles d'enquêtes par questionnaires et/ou quantitatifs.

D'autres missions seront programmées en novembre-décembre 2013, et sans doute sur la période suivante, afin de renforcer et d'intensifier les liens ainsi créés avec ces différentes institutions.

2.2/ Missions dans d'autres régions françaises et à l'étranger

La section qui précède montre que nous avons principalement décidé d'enquêter sur les régions – Bretagne et Pays de la Loire – où le plus de formes diverses de jeux avaient été repérées et inventoriées dans la phase précédente de la recherche. Pourtant, nous avons aussi souhaité sonder d'autres régions françaises. Dans certains cas, les missions ont été programmées pour participer à des colloques ou à des journées d'études. Parfois, il s'agissait de participer en auditeur libre pour comprendre comment d'autres équipes valorisaient certains jeux régionaux. Ailleurs, il s'agissait de valoriser les résultats de nos propres recherches.

Plusieurs structures régionales ont été identifiées au fil de nos recherches, comme en Languedoc-Roussillon avec le GARAE à Carcassonne, qui a organisé un festival de cinéma ethnographique lié au thème des jeux traditionnels, ainsi que différentes conférences durant la saison 2012-2013. Le GARAE s'est intéressé notamment aux joutes, à la tauromachie, mais aussi à la patrimonialisation de divers sports institutionnalisés. La personne qui a animé ce programme de conférences est Jean-Pierre Piniès, mais les jeux traditionnels entrent aussi dans le champ d'intérêt d'une chercheuse CNRS associée au GARAE, Véronique Moulinié.

En Picardie, un film sur le jeu de choule est en cours de réalisation par le réalisateur Jacques Willemont, et nous y avons été associés⁵. L'idée du réalisateur était de revenir sur un terrain qu'il avait filmé il y a 40 ans, en 1973. Avec son équipe, nous avons fourni un ensemble de renseignements sur ce jeu et son contexte. A ce jour cependant, aucune fiche d'inventaire n'a été réalisée pour ce jeu, ce qui reste à faire.

⁵ Voir des extraits du film à l'adresse : <http://www.youtube.com/watch?v=Dx5fBphytv8> (consulté le 28 octobre 2013).

Le partenariat le mieux établi à ce jour concerne l'Aquitaine, à travers l'équipe de recherche de Patricia Heiniger-Casteret, qui nous a invités le 1^{er} mars 2013 à l'Université de Pau à une journée d'études où étaient représentés le Ministère de la Culture (Sylvie Grenet), le CFPCI (Séverine Cachat), la DRAC-Aquitaine, la DRAC Midi-Pyrénées, l'INOC, et des équipes universitaires concernées par les inventaires du PCI⁶. Nous avons pu y présenter une communication sur « L'inventaire des jeux traditionnels en France, questions théoriques et méthodologiques ». En juin 2013, la présence de Patricia Heiniger-Casteret aux journées « Restituer les inventaires » que nous avons organisées à Aix-en-Provence a permis de renforcer ce partenariat. D'autres échanges sont prévus pour 2014, puisqu'un nouveau colloque sera organisé à l'Université de Pau en mai.

Dans une perspective de diffusion et de restitution des résultats du programme de recherche, nous avons aussi participé à plusieurs colloques concernant l'anthropologie des jeux et/ou les problématiques du patrimoine culturel immatériel. A l'échelle nationale, nous avons assisté à un colloque sur l'anthropologie des jeux organisé à l'EHESS Paris avec le LAHIC par Thierry Wendling en juin 2013⁷. En septembre et en octobre 2013, nous nous sommes aussi rendus à deux reprises à Besançon, d'abord dans le colloque « Sport, santé et cohésion sociale » organisé par le professeur Gilles Ferréol, puis au colloque international de la Société Française d'Etudes Ecossoises organisé par Philippe Laplace, pour communiquer sur différents aspects liés à notre pratique de l'inventaire des jeux traditionnels en France et à l'étranger.

Quelques missions ont aussi été réalisées à l'étranger, pour valoriser le travail d'inventaire entrepris et impulser un travail de comparaison international. Ce travail nous a paru d'autant plus important qu'il s'inscrit dans une réflexion plus générale concernant la valorisation du PCI et sa restitution vers les communautés de pratiquants.

⁶ Voir notre compte-rendu au chapitre 3.

⁷ Voir notre compte-rendu au chapitre 3.

Une mission en Sardaigne, en janvier 2013, a permis de rencontrer des acteurs sardes, mais aussi certains acteurs tunisiens intéressés par la perspective d'une collaboration internationale autour des jeux traditionnels et du PCI. L'ALECSO à Tunis et le réseau FER-Eurethno du Conseil de l'Europe sont associés à ce projet de collaboration. Une doctorante de l'IDEMEC, Elisabeth Euvrard, a pu assister aussi à ces journées. En juillet 2013, l'IDEMEC a été sollicité par ces partenaires sardes et internationaux pour répondre à un appel d'offres européen concernant l'organisation de formations relatives aux jeux traditionnels⁸.

Par ailleurs, la participation à des colloques internationaux organisés dans le cadre de divers réseaux de recherche européens (Hongrie, 15-17 mars ; Ecosse, 13-16 avril ; Estonie, 1-3 juillet ; Serbie, 6-9 septembre 2013) a conduit à présenter des communications scientifiques et publiques sur la politique française du PCI et sur les problèmes posés par l'étude ethnologique des jeux traditionnels. Ces missions ont conduit à échanger avec des spécialistes internationaux du sujet traité par notre recherche ; en rendant compte des travaux réalisés elles ont participé pleinement à la valorisation et à la restitution des travaux entrepris en France autour des inventaires du PCI.

3/ Création et maintenance d'un « Carnet de recherche »

Au-delà de la finalisation des fiches et de la réalisation de différentes missions de recherche, nous avons engagé avec Véronique Ginouvès et la phonothèque de la MMSH une réflexion de fond sur les possibilités concrètes de la diffusion et de la restitution des inventaires. Cela correspond à l'étape n°3 de la méthodologie proposée⁹.

Très vite, il est apparu que la diffusion et la restitution des inventaires aux communautés supposait de ne pas limiter la diffusion des fiches-types au site

⁸ Il s'agit de l'appel EAC/S03/2013 « Partenariat Européen pour le Sport ». Voir le site Internet : http://ec.europa.eu/sport/index_en.htm (consulté le 28 octobre 2013).

⁹ Voir en annexe 1 la présentation des différentes étapes de notre méthodologie.

Internet du Ministère de la Culture. En effet, en l'état actuel des choses, le stockage de fiches en version PDF sur ce site ne permet pas d'établir des renvois entre les fiches sous la forme d'une base de données souple. Les documents PDF ne communiquent pas entre eux, de sorte qu'une recherche par mots-clefs sur l'ensemble des fiches est impossible. Nous avons donc décidé de transférer les fiches collectées sur un autre support, en vue d'une meilleure identification des contenus disponibles, à la fois par les chercheurs et par l'ensemble des communautés concernées.

En mars 2013, nous avons ainsi créé un « Carnet de recherche » sur la plateforme de blogs scientifiques « Hypothèses.org », qui comprend actuellement environ 600 blogs du même type. Notre carnet intitulé « Restituer l'inventaire du PCI » est accessible à l'adresse <http://pci.hypotheses.org/>. Il permet de mettre à disposition l'ensemble des fiches collectées, mais aussi de les mettre en relation de manière dynamique entre elles et avec différents documents et fonds d'archives sonores ou audiovisuelles. Il offre aussi un espace de commentaires où chercheurs et acteurs pourront à terme s'exprimer à propos de la recherche et des inventaires en cours. Le carnet de recherche « Restituer les inventaires du PCI » est opérationnel et a été présenté publiquement en juin 2013. Il reste cependant à le nourrir avec les données collectées lors des inventaires.

Concernant l'étape n°3 du programme de recherche (valorisation et éditorialisation d'archives liées aux fiches), nous avons organisé l'embauche de personnels capables de mettre en ligne l'ensemble des données inventoriées et de les valoriser grâce au carnet de recherche « Restituer l'inventaire du PCI ». En juin 2013, nous avons demandé à Véronique Ginouvès de chiffrer les coûts liés à la maintenance de cet outil afin de prévoir au mieux les embauches de personnel à l'automne. Une fiche de poste a été rédigée¹⁰, conduisant à l'embauche de 3 personnes aux compétences complémentaires :

¹⁰ Voir en annexe 2 la fiche de poste.

- 2 étudiants de master, Benoît Saintier et Marine Soubrie. Ces étudiants ont été recrutés en raison de leur spécialisation dans les « Métiers des archives, des bibliothèques, de la documentation sonore et audiovisuelle ».
- 1 docteur en ethnologie, Chloé Rosati-Marzetti, spécialisée dans les questions patrimoniales et ayant déjà participé en 2012 à la collecte des fiches d'inventaire en partenariat avec l'Université de Nantes.

Ces embauches totalisent 3 mois de travail à temps plein, ce qui s'ajoute aux 2 mois de travail consacrés au printemps 2013 à l'harmonisation des fiches. Le travail sera réalisé entre novembre 2013 et janvier 2014, grâce à la dernière tranche de la subvention du présent programme de recherche. L'ensemble des fiches collectées pourra ainsi être rendu public grâce au média attrayant que constitue le blog de recherche.

D'un point de vue comptable, une partie des crédits correspondant aux 6 mois de salaire initialement prévus en 2013 a pu être réaffectée à l'achat de matériel spécifique (ordinateur et vidéoprojecteur pour restituer les données aux communautés concernées lors de conférences et de journées d'étude), et à la valorisation de certaines archives particulièrement sensibles ou exceptionnelles que la recherche aura permis de repérer (cette partie du travail se poursuit actuellement et se prolongera au début 2014 grâce au reliquat du budget du présent programme de recherche).

4/ Conclusion : avancement du programme

Pour terminer cet état des lieux synthétique des démarches engagées au cours des 12 mois qu'a duré la recherche, il convient de retenir les éléments suivants :

- l'étape n°1 de la méthodologie (finalisation et remise des versions définitives des fiches collectées au Ministère) a été totalement réalisée,
- l'étape n°2 (organisation de réunions de suivi et ouverture à l'international) a été marquée par un ensemble de missions, en France et à l'étranger,

permettant de solliciter et de renforcer différents partenaires. Des journées d'étude ont par ailleurs été organisées en juin 2013 à Aix-en-Provence ; le chapitre suivant en rend compte,

- l'étape n°3 (valorisation et éditorialisation d'archives liées aux fiches) a été menée à bien : un espace spécifique a été créé pour réaliser cette étape sous la forme d'un carnet de recherche interactif, les données sont en cours de transfert vers ce carnet de recherche et associées à des documents issus de différents fonds documentaires. L'ensemble des données collectées sera rendu public dans les mois qui viennent,
- l'étape n°4 (conception d'un projet événementiel et muséographique) n'a pas été réalisée à ce jour mais de nombreux contacts ont été pris avec des partenaires potentiels. Elle associera notamment l'IDEMEC et le MUCEM.

Chapitre 2

Restituer les inventaires

La période qui a suivi la remise du rapport intermédiaire a vu la réalisation de journées d'étude à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence, les 17 et 18 juin 2013. Il nous paraît important d'en rendre compte ici pour mieux comprendre les enjeux des débats qui ont marqué la réalisation de la présente recherche.

Les deux journées d'études ont souhaité faire le point sur les inventaires et leurs modes de restitution. Une visite de Sylvie Grenet à la MMSH le 22 mars 2013 avait conduit à élaborer une première ébauche de programme pour ces journées qui ont été organisées avec Karine Michel (Ingénieure de recherche contractuelle CNRS, chargée de la collecte et de la mise en forme des fiches d'inventaire) et Véronique Ginouvès (responsable de la phonothèque de la MMSH, partenaire du programme de recherche). Le programme définitif des journées d'études a été conçu en avril et mai 2013, et les journées ont été ouvertes à tous les publics.

Ces journées d'études ont été un moment fort pour présenter la recherche en cours et réfléchir à des actions susceptibles de la prolonger. La mise en commun des réflexions des praticiens, des administrateurs du patrimoine et des chercheurs a abouti à dégager un ensemble de pistes permettant d'engager les étapes n°3 et 4 du programme de recherche sous les meilleurs auspices. Les journées ont eu le succès escompté, rassemblant une quarantaine de personnes. Nous rendons compte ici des interventions qui les ont marquées¹¹.

¹¹ Voir aussi le programme synthétique en annexe 3.

1/ Regards sur la patrimonialisation des jeux traditionnels

La journée du 17 juin 2013 a été plus précisément centrée sur le cas des jeux traditionnels. Elle a réuni des acteurs associatifs qui ont participé à différents niveaux à des inventaires ou à des actions de valorisation du PCI, et les a confronté à des chercheurs spécialistes de l'anthropologie, de la géographie et de la sociologie du jeu.

1.1/ L'anthropologie des jeux au XXe siècle

Pour ouvrir les débats, Thierry Wendling, chargé de recherche au CNRS (IIAC-Lahic, Paris) et spécialiste de l'anthropologie du jeu¹², a proposé une conférence sur « Claude Lévi-Strauss et l'anthropologie des jeux au XXe siècle ». Thierry Wendling part de l'idée selon laquelle il existe peu d'ouvrages généralistes classiques en ethnologie sur les jeux. Le cas des jeux permet de poser le problème des objets de recherche qui se développent, ou au contraire se dégradent. L'ethnologie s'est beaucoup intéressée aux jeux à la fin du XIXe siècle, puis beaucoup moins. Dans l'école évolutionniste, Edward Tylor a pris des exemples de jeux d'enfants pour illustrer le concept de survivance, en postulant que les jeux portent témoignage de techniques anciennes. D'un point de vue diffusionniste, les objets stockés dans les musées permettaient des témoignages et des comparaisons : toujours chez Tylor on trouve la comparaison entre un jeu de pions mexicain et un jeu indien. Au début du XXe siècle, les travaux sur les jeux, comme par exemple ceux de Steven Culing (1903) ou de Murray (1913) sur les échecs, se présentent sous la forme de catalogues. D'autres travaux se focalisent sur certains jeux particuliers, comme les jeux de ficelle.

Thierry Wendling considère Claude Lévi-Strauss comme un collecteur de jeux : il a par exemple collecté des jeux chez les indiens Nambikwara. Mais il fait son terrain en 1938, moment qui marque la disparition du jeu dans la réflexion anthropologique. Lévi-Strauss indique qu'en dépit de l'idée selon laquelle l'enfance et la jeunesse sont

¹² Voir son blog : <http://jeux.hypotheses.org/> (consulté le 30 octobre 2013).

des moments forts du jeu, les enfants Nambikwara ignorent les jeux. En revanche, il existe beaucoup de jeux amoureux et érotiques dans cette société. Dans « La vie familiale et sociale des Nambikwara », un article paru dans le *Journal de la Société des Américanistes*, Lévi-Strauss fait disparaître les jeux de chez les Nambikwara. Mais la même année, une sociologie du jeu émerge chez Roger Caillois, au Collège de sociologie. Et au même moment, Marcel Mauss consacre ses séminaires au jeu au Collège de France, et Johann Huizinga publie *Homo Ludens*. De plus, pour les surréalistes, le jeu fait figure à la même époque de porte d'entrée dans le surréel, comme en témoigne l'exemple du cadavre exquis, très pratiqué par André Breton ou Michel Leiris.

Dans les années qui suivent, une polémique opposera Lévi-Strauss et Caillois. Le premier défendra le relativisme culturel ; le second attaquera le premier. Dans sa conférence, Thierry Wendling insiste sur l'usage par Lévi-Strauss de métaphores ludiques pour argumenter le relativisme : le progrès est comparé au cavalier des échecs ; l'humanité est comme un joueur de roulette. De son côté, Caillois utilise l'image du puzzle. Lévi-Strauss utilise aussi des métaphores ludiques dans son étude de la parenté (règles, stratégies, jeux consistant à donner et recevoir), ainsi que dans les *Mythologiques* (importance de la notion de bricolage, qui rejoint celle du jouer). L'examen des index de revues permet aussi à Thierry Wendling de montrer que le jeu apparaît très peu dans *L'homme*, revue fondée par Lévi-Strauss, tandis qu'il apparaît beaucoup plus souvent dans la revue *Diogène*, fondée par Caillois.

Ainsi, cette première conférence permet de rappeler certains jalons de la tradition anthropologique d'étude des jeux. On pourra regretter, avec Frédéric Saumade, que Thierry Wendling n'ait pas plus insisté sur la théorie lévi-straussienne du jeu telle qu'elle est exposée au début de *La pensée sauvage*. Cela aurait permis sans doute de voir que le jeu était présent dans l'œuvre de Lévi-Strauss bien au-delà des métaphores qui s'en inspirent. Pour Saumade, ainsi, l'œuvre de Lévi-Strauss est en elle-même un système de jeux.

1.2/ Expériences autour de la valorisation des jeux traditionnels

A la suite de la conférence de Thierry Wendling, destinée à proposer un cadre général de réflexion, une table-ronde a réuni différents acteurs impliqués, aujourd'hui, dans la valorisation des jeux traditionnels. Nous rendons compte ici des débats dans l'ordre où ils ont eu lieu.

Animatrice de la table-ronde, Patricia Heiniger-Casteret (Université de Pau) commence par évoquer les enjeux actuels de la patrimonialisation des jeux, qui deviennent sports, s'adaptent aux jeunes et aux femmes. Elle mentionne l'intégration du rugby au label « Ville d'art et d'histoire » à Pau, puis passe la parole à Ronald Renson, responsable de la structure « Sportimonium » à Hofstade (Belgique)¹³.

Ronald Renson, qui a porté depuis 40 ans le projet « Sportimonium » et a vu récemment ses efforts récompensés par l'obtention du label « Best practices » de l'UNESCO¹⁴, présente le concept de « ludodiversité ». En filant la métaphore de la « biodiversité » et en faisant référence aux travaux de Jared Diamond, il détaille les mécanismes d'extinction des jeux traditionnels :

- Le puritanisme, impliquant un risque de zoologisation des jeux traditionnels.
- L'introduction d'espèces non indigènes, conduisant à une transformation des pratiques autochtones, selon le processus dont avait rendu compte Fox en 1961 au sujet du baseball chez les indiens Pueblo. D'autres exemples sont présentés : quand les missionnaires introduisent le football comme mission civilisatrice, ou quand les palets sont remplacés par la pétanque.
- La destruction du milieu, de l'habitat : par exemple quand les cafés disparaissent.
- L'effet domino, quand un des facteurs de stabilité des jeux est affecté.

¹³ Voir le site Internet : <http://www.sportimonium.be/fr/> (consulté le 30 octobre 2013).

¹⁴ Voir le site UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00300> (consulté le 30 octobre 2013).

Face aux risques de disparition et d'infantilisation des jeux traditionnels, Ronald Renson considère qu'il est nécessaire de réagir. Il cite les travaux de la TASP autour de Brian Sutton-Smith¹⁵, et ceux de l'AEJST et de l'ITSGA autour de Guy Jaouen¹⁶, en insistant sur le potentiel régénératif des jeux, qu'il est possible d'adapter à la modernité. Il renvoie ensuite à ses propres travaux ethnographiques sur la dispersion des jeux en Flandres, à partir de 1973. Il considère qu'il faut sauvegarder les jeux tant qu'ils sont encore là.

De manière complémentaire, Jean-Philippe Joly, de l'association « JeuxTradiNormandie »¹⁷, insiste sur l'importance de la sociabilité dans les jeux. Né en 1958, Jean-Philippe Joly a connu la sociabilité traditionnelle. Il considère que beaucoup de jeux d'argent ont disparu à cause de la loterie nationale. Mais Internet permet aujourd'hui de les redécouvrir. A propos de la reconstitution de jeux traditionnels, il exprime l'idée selon laquelle « la violence est inhérente à l'homme », de sorte qu'on peut apprendre la violence dans les jeux traditionnels. Cela n'est pas forcément à éviter, mais la sportivisation avec classement des joueurs peut changer la donne. Jean-Philippe Joly rend compte aussi de son expérience de réinsertion de la choule à la crosse dans la société actuelle. Il évoque les attentes du public qui voudrait que le jeu soit joué en costumes folkloriques. Il insiste aussi sur le nécessaire travail pédagogique pour faire comprendre aux gens la diversité des pratiques, alors qu'ils fonctionnent le plus souvent sur le modèle unique du sport.

De son côté, Karine Michel rend compte du travail qu'elle a réalisé en tant qu'ingénieure de recherche au CNRS pour inventorier les jeux traditionnels en France aujourd'hui. Elle montre que l'inventaire pose à la fois des questions de fond (collecter des savoirs sur les jeux) et des questions de forme (faire évoluer le format des fiches d'inventaire). Elle insiste aussi sur les problèmes de catégorisation, en soulevant la question des disparités régionales et celle des types de jeux rencontrés. Ainsi, l'inventaire des jeux renvoie à des questions de typologie, qui supposent de multiplier les descripteurs dans un premier temps, avant d'en établir la liste. Mais il

¹⁵ Voir le site Internet : <http://tasplay.org/link/> (consulté le 30 octobre 2013).

¹⁶ Voir le site Internet : <http://www.jugaje.com/fr/> (consulté le 30 octobre 2013).

¹⁷ Voir le site Internet : <http://jeuxtradinormandie.fr/> (consulté le 30 octobre 2013).

renvoie aussi à la question de la diffusion des données sur Internet, y compris en relation avec la géolocalisation des pratiques collectées.

Dernière intervenante de la table-ronde, Peggy Liaigre est la directrice de la FALSAB, qui a réalisé en 2011-2012 un inventaire des jeux traditionnels bretons¹⁸. L'inventaire, à l'origine d'un diagnostic, s'est appuyé sur des personnes du réseau de la FALSAB (clubs, communautés, structures adhérentes, médias) et a concerné 1491 communes. En résultat, 95 « disciplines » de jeux et sports traditionnels ont été identifiées et décrites. Des fiches correspondantes ont été mises en ligne. Peggy Liaigre insiste sur les problèmes rencontrés : problèmes de repérage des pratiques, mais aussi de rédaction des fiches par les correspondants référents. Difficultés enfin dans l'élaboration de typologies, dans la distinction entre « jeux structurés » et « jeux non structurés ».

En confrontant les regards d'acteurs impliqués dans des expériences de valorisation ou d'inventaire des jeux traditionnels sur différents territoires, la table-ronde permet ainsi la mise en œuvre du comparatisme. Dans le contexte de la recherche-action ici entreprise, le comparatisme est apparu comme une nécessité pour éviter certains pièges liés à la restitution des données collectées vers un public extérieur, le plus souvent profane.

1.3/ Une ouverture sur la géographie des jeux

Les questions issues de la table-ronde, souvent très concrètes, montrent que la recherche se déploie nécessairement dans un espace plus vaste que celui des disciplines scientifiques. Au-delà de l'anthropologie, convoquée par Thierry Wendling dans sa conférence introductive, nous avons imaginé de faire appel à la géographie des jeux pour renforcer notre méthodologie. Pour Manoug Borzakian, docteur en géographie de l'Université Paris IV, spécialiste de la géographie des jeux, la géographie peut apporter beaucoup à l'étude des jeux, devenant ainsi une discipline exportatrice. Manoug Borzakian rappelle le point de vue bourdieusien dominant,

¹⁸ Voir le site Internet : <http://www.falsab.com/> (consulté le 30 octobre 2013).

consistant à penser que ce sont des incorporations d'habitus de classe qui déterminent nos goûts en matière de jeu, comme de culture. Mais dans le contexte contemporain, « l'omnivore » remplace le « snob », amenant à critiquer la théorie bourdieusienne de la distinction. Cela rend intéressant l'usage de la notion d'espace, qui a souvent été un point aveugle des sciences sociales. Manoug Borzakian prend l'exemple de jeux très institutionnalisés (bridge, échecs, scrabble, tarot...) et réalise des cartographies de licenciés et de clubs, son objectif étant de rapprocher des pratiques et des « régions ludiques ». Il montre par exemple le succès des échecs en Alsace, celui des dames dans le Nord. Cette méthode offre la possibilité de faire des relations avec les revenus, le statut social des pratiquants. Elle rend possible aussi des explications historiques et culturelles, comme avec l'exemple du go, fascinant des acteurs intéressés par l'univers sino-japonais. Dans certains cas cependant, comme dans l'exemple des échecs en Corse, la demande est stimulée par certaines personnalités. En Corse, le militant nationaliste Léo Battesti a appris à jouer aux échecs en prison, puis a diffusé la pratique qui ensuite s'auto-entretient en raison de l'existence de réseaux favorables et à cause de l'insularité. L'approche géographique rend ainsi possible l'identification d'une multiplicité de facteurs expliquant la prévalence de certaines pratiques dans certaines régions. Même si les jeux étudiés par Manoug Borzakian sont très différents des jeux traditionnels de notre corpus, on comprend bien l'intérêt d'une approche géographique fine pour justifier la logique de l'inventaire.

2/ Méthodologies permettant des inventaires participatifs

La journée du 18 juin 2013 s'est concentrée sur les difficultés méthodologiques liées aux inventaires et sur les moyens de faire participer les communautés. Plusieurs spécialistes français du PCI étaient présents, ainsi que des témoins internationaux.

2.1/ Méthodes participatives et diffusion des inventaires

Notre volonté, en animant une table-ronde sur « les méthodes participatives et la diffusion des inventaires », était de passer du récit d'expériences, opéré la veille dans

la première table-ronde, à une interrogation sur la méthodologie des inventaires. La première journée ayant permis de poser les questions de la catégorisation et de la classification, il s'agissait désormais d'envisager la problématique du retour des inventaires vers les communautés de pratiquants, c'est-à-dire poser la question de la diffusion et de la restitution, centrale dans la présente recherche. Cette question est très concrète, convoquant les retombées possibles pour le public d'actions telles que des expositions, des livres, des blogs, etc. Pour la traiter, il a été fait appel à des personnes directement impliquées dans des processus de diffusion, à différentes échelles (ministère, collectivités, associations, services de recherche).

La table-ronde a été ouverte par Sylvie Grenet, représentante du Ministère de la Culture et chargée de la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. Elle rappelle que c'est la signature de la convention de 2003 sur le PCI qui a entraîné la nécessité d'inventorier et de s'assurer la participation des communautés. En présentant différents types d'inventaires, elle insiste sur la « politique de restitution » qui doit leur être associée. Plusieurs questions se posent selon Sylvie Grenet : comment trouver une méthodologie qui s'inspire de l'inventaire anthropologique tout en s'adaptant aux nouvelles exigences institutionnelles ? Comment l'inventaire réalisé peut-il en retour nourrir l'ethnologie de la France ? Comment faire participer les populations ? Comment prendre en considération les manières dont les enquêtés, à travers l'expérience de l'inventaire, produisent eux-mêmes l'objet de leur étude ?

Dans le cadre de ce questionnement, Sylvie Grenet donne des exemples de différents types de restitution. Elle fait référence aux travaux qui ont proposé des restitutions par le papier, comme dans le cas des arbres remarquables en Normandie ou dans celui mené sur l'imaginaire des pierres en Bretagne. Elle renvoie aussi à la restitution par l'exposition, comme dans l'exemple du patrimoine maritime basque, où une exposition a eu lieu dans la halle des pêcheurs de Sibourg. Cet exemple est intéressant car il a été prolongé par un spectacle avec une compagnie de danse qui a chorégraphié les gestes des pêcheurs basques : il s'agit donc ici d'une restitution par le festival. Enfin, et parallèlement, on peut imaginer une restitution par Internet,

avec reprise des fiches d'inventaire, comme dans le cas des métiers d'art rares, où des savoir-faire ont été présentés en ligne sur un site.

La présentation de ces différentes restitutions possibles se prolonge avec un exemple concret, celui du site Internet <http://www.sondaqui.com>, initié par l'INOC d'Aquitaine. Jean-Jacques Casteret, concepteur de ce site, explique qu'il s'agit bien dans ce cas de donner la parole à ceux qui sont à la marge, tout en constituant à l'échelle de l'Aquitaine une banque numérique du savoir régional consacré au patrimoine oral et festif. Il s'agit notamment de rapporter des documents sonores à leur contexte, dans le domaine occitan principalement. Les pratiques collectées sont illustrées par des vidéos prises dans les archives du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), et le but du site est de montrer qu'il existe une circulation entre archives et inventaires ou pratiques. L'exemple présenté, bien que centré sur une région géographique plutôt que sur une thématique, est de première importance pour la présente recherche car il donne un exemple de ce qui se fait déjà en matière de restitution par Internet.

Sylvie Grenet renchérit sur la présentation de Jean-Jacques Casteret, considérant comme très intéressante cette idée de restitution par Internet. Cependant, dit-elle, cela n'empêche pas d'essayer des restitutions plus ciblées par ailleurs. Pour le cas d'Internet, les outils de « Google analytics » permettent de connaître les statistiques de fréquentation des sites, ce qui donne une bonne idée de la diffusion des contenus présentés. Mais la restitution est une autre affaire, car elle doit se faire auprès de la communauté, et pas seulement dans le grand public des internautes. L'intervention, en tout cas, suscite un débat : Véronique Ginouvès intervient à propos des questions juridiques et éthiques liées à l'exploitation de certains fonds d'archives, Philippe Fanise (directeur de l'agence régionale ARCADE à Aix-en-Provence) demande comment procède l'INOC pour intégrer les minorités autres qu'occitane en Aquitaine, et un collectif d'artistes témoigne d'un projet de centre d'interprétation du patrimoine à Marrakech.

C'est ensuite Pierre Bonnet qui prend la parole. Chargé de mission à la culture régionale à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il témoigne du soutien de cette collectivité à la création artistique, aux réseaux régionaux et à l'édition. Plusieurs actions ont été entreprises par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour diffuser les cultures régionales. Pierre Bonnet mentionne l'édition d'un disque de musiques actuelles et de musiques et danses traditionnelles. Il rend compte aussi de la politique menée en faveur des langues régionales (provençal et occitan), de la manière dont sont élaborés des partenariats, et du soutien à la diversité culturelle en région. Enfin, il insiste sur l'exemple du festival « Le monde est chez nous » qui a eu lieu quelques jours plus tôt à Aubagne¹⁹. Ce festival donne des exemples de performances associant certains publics et pose des questions relatives à la diversité culturelle.

Selon Philippe Fanise, les problématiques de la diversité culturelle sont souvent gommées en France à cause de la peur du communautarisme. Il réclame une enquête sur les pratiques de la diversité, et se demande quelles leçons on peut tirer de l'observation du vivre-ensemble intra et intercommunautaire. Selon lui, il manque des données de terrain et il conviendrait de construire un discours scientifique à propos des approches culturelles et artistiques de la diversité culturelle.

Véronique Ginouvès, de son côté, s'interroge sur les conséquences de la convention sur la phonothèque, et renvoie aux travaux de Maryline Crivello sur les usages publics de l'histoire. Qu'est-ce que les archives sonores peuvent apporter au PCI et inversement, comment penser de nouvelles stratégies d'utilisation des archives ? Aujourd'hui, avec des bases de données comme Isidore, des centres de ressource scientifiques comme la phonothèque sont à la fois des lieux d'apprentissage et de recherche, des outils de recherche utilisés par le grand public. Cet élargissement des destinataires de la recherche demande à ce que soit élaboré un guide des bonnes pratiques pour la diffusion des données sur Internet, car les contextualisations sont elles-mêmes liées au contexte politique.

¹⁹ Voir le site Internet : <http://www.laregie-paca.com/action-culturelle/diffusion/le-monde-est-chez-nous> (consulté le 30 octobre 2013).

Valentina Zingari (Université de Sienne, Italie) considère que notre débat concerne le vivre ensemble, la gestion de la diversité, et donc des questions d'éthique. Le PCI permet de réfléchir à la manière de faire enquête, où le chercheur endosse un nouveau rôle de « chercheur-médiateur ». Les questions de restitution soulèvent donc *in fine* des questions concernant le dialogue entre enquêteurs et enquêtés.

2.2/ Comment impliquer les communautés ? Un regard africain sur le PCI

L'examen des récits d'expérience de la première table-ronde, poursuivi par les discussions méthodologiques de la deuxième table-ronde, appelaient logiquement un troisième volet, celui de la comparaison internationale. C'est dans ce cadre que s'est inscrite la première conférence de l'après-midi du 18 juin. Ludovic Kibora, chercheur à l'INSS/CNRST de Ouagadougou (Burkina-Faso), a suivi des formations en dehors de son pays d'origine pour devenir « facilitateur » de l'UNESCO au Burkina-Faso²⁰. A ce titre, il sert de relais auprès des personnes impliquées dans la mise en œuvre de la convention de 2003 sur le PCI, et joue un rôle-clef dans le processus de restitution des politiques de l'UNESCO. Ludovic Kibora indique qu'il a participé à l'élaboration d'une typologie nationale pour l'inventaire du PCI, définissant les domaines et les catégories adaptée au cas de son pays, où une seule pratique a pour l'instant été inscrite sur les listes du PCI (le balafon sénoufo, en 2012, proposition conjointe du Burkina-Faso et de la Côte d'Ivoire).

Ludovic Kibora insiste sur les stratégies mobilisées pour favoriser l'implication des gens dans les inventaires. L'UNESCO peut donner jusqu'à 200 000 Euros pour réaliser les inventaires dans les pays du sud, mais encore faut-il sensibiliser les acteurs du monde politique à se saisir de ce dispositif. Ainsi, le travail de facilitation consiste pour partie à communiquer vers les acteurs concernés : le conseil des ministres, l'association des chefs coutumiers, l'association des maires, l'association des régions. Des sessions de formation ont été organisées, explique Ludovic Kibora,

²⁰ Voir le site Internet de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00397> (consulté le 30 octobre 2013).

pour susciter l'adhésion des acteurs. Parallèlement, un « plan média » ambitieux a relayé les débats, des interviews, des jeux, des publicités, des gadgets, des dépliants, etc., dans les différents médias. Le projet d'inventaire a aussi été annoncé dans les villages par les crieurs publics, pour mieux toucher les « leaders d'opinion ».

2.3/ Le rôle des ONG

De manière complémentaire, Valentina Zingari (Université de Sienne) rend compte du point de vue des ONG, à partir de son expérience en Italie et auprès de l'UNESCO. Elle commence par signaler sites Internet consacrés à la collecte ethnographique, indiquant que certaines régions sont plus organisées que d'autres et tiennent des registres. Valentina Zingari interroge ensuite la correspondance, souvent postulée, entre patrimoine ethnologique et PCI. Cette correspondance ne va pas de soi pour les ethnologues qui se sentent parfois transformés en « catalogueurs ». Cela pose de nombreuses questions : faut-il accepter de valoriser les systèmes de documentation au détriment de la recherche ethnologique ? Faut-il, à l'inverse, maintenir l'exclusivité des ethnologues sur les affaires du PCI ? Quels autres regards sont possibles ?

Valentina Zingari considère ces questions à partir de son expérience dans une ONG italienne accréditée par l'UNESCO, appelée SIMBDEA-ICH. Elle explique que de nombreux relais peuvent être trouvés localement pour les inventaires, par exemple auprès des syndicats d'initiative « Pro Loco » en Italie. Des inventaires participatifs sont possibles, accompagnés de projets de restitution à l'échelle régionale, mais cela demande à élaborer des « guidelines » à l'intention des acteurs associatifs. Mais ces problèmes, pratiques, rejoignent des questions plus générales concernant le rôle des anthropologues dans la médiation de la recherche. Pour Valentina Zingari, le PCI est un enjeu de société car il y a un contexte, des conflits, et pas seulement des éléments isolés. Il convient donc de créer un lieu de réflexion approprié pour intégrer toute la complexité soulevée par les problématiques de la restitution des inventaires.

2.4/ Inventaires et comparaisons internationales

Pour clôturer les débats, nous avons demandé à Christian Hottin, chargé des inventaires du PCI au Ministère de la culture, de présenter l'état actuel des débats français concernant les comparaisons internationales au sujet des inventaires. La conférence de Christian Hottin a été l'occasion de rappeler les principaux jalons de l'histoire récente des inventaires du PCI en France. Il a d'abord rappelé que l'enjeu principal des inventaires était de faire entrer la convention dans le droit positif national. Un des critères d'inscription étant la présence des éléments inscrits sur un inventaire, c'est là une manière pour l'UNESCO de forcer les pays-membres à établir un inventaire.

En France, le séminaire « Inventer son inventaire », organisé à Paris en 2007, a permis une première sensibilisation à la convention, en posant le cas de pratiques qui ne reposent pas sur du matériel. Mais un peu plus tard, en déposant 35 candidatures, la Corée du Sud a fait exploser le système du PCI, ce qui a donné naissance à un système malthusien où la question des inventaires a été déplacée vers celle des listes et de la participation des communautés. Une question essentielle qui est posée est celle des typologies : elle se retrouve dans la problématique de l'alternative entre « l'unicum » et le « typicum » en architecture, mais ici comme souvent ce sont les débats de l'inventaire général qui contaminent ceux concernant l'inventaire du PCI.

Aujourd'hui, les questions posées concernent plutôt le droit comparé et les appropriations particulières de la convention. En Belgique, il existe deux inventaires séparés mais on s'entend pour proposer des candidatures alternées. La Suisse a posé récemment le problème de savoir s'il fallait que l'inventaire soit ouvert ou fermé. Christian Hottin rend compte de la journée qui a eu lieu au CFPCI en septembre 2012 autour des comparaisons internationales, et annonce la journée que la même institution a organisée un an plus tard autour des questions relatives à l'enseignement du PCI.

3/ Conclusion : enjeux des journées d'étude

En conclusion, ces journées ont été une étape importante dans la réalisation de la présente recherche, car elles ont permis de comprendre les enjeux liés à la restitution et à la diffusion des inventaires réalisés dans le cadre des politiques de valorisation du PCI. Comment se saisir des données collectées ? Comment diffuser ces données et favoriser une démarche participative ? En croisant les regards sur la thématique des jeux traditionnels, mais aussi sur les méthodologies mobilisées par les uns et les autres, nous avons pu nous faire une idée des possibilités d'action en matière de participation des communautés aux inventaires. Cette réflexion demande maintenant à être poursuivie, d'une manière plus systématique, à partir d'enquêtes ciblées qui seules permettront, en mobilisant les compétences propres à l'ethnologie et à la sociologie, d'approcher les modalités précises de cette participation.

Chapitre 3

Impliquer les communautés

Les chapitres précédents ont permis de rendre compte des actions réalisées au titre de la présente recherche, en insistant en particulier sur le point fort constitué par les journées d'étude « Restituer les inventaires » de juin 2013. Dans ce chapitre, nous souhaitons présenter quelques uns des contacts noués au cours de l'année écoulée et quelques uns des enjeux repérés en relation avec ces contacts. Il ne s'agit pas tellement ici de revenir sur les échanges occasionnés à l'occasion des différentes missions mentionnées dans le chapitre 1, mais plutôt de présenter des contacts supplémentaires, parfois ponctuels mais souvent significatifs. Ce chapitre permettra ainsi de faire quelques prévisions concernant les opérations supplémentaires qui pourront être engagées en 2014 en vue de favoriser l'implication des communautés de pratiquants dans la valorisation et la diffusion des inventaires du PCI.

1/ Contacts pris à l'occasion de colloques

La notion de communauté semble renvoyer *a priori*, dans notre cas, aux pratiquants des jeux collectés. Pourtant, dans un contexte où les relations entre enquêteurs et enquêtés sont de plus en plus symétriques, où l'on parle constamment de co-construction des savoirs et où l'on tente de critiquer l'idée selon laquelle l'enquêteur pourrait prétendre à avoir un point de vue surplombant sur ses données d'enquête, dans un contexte aussi où l'horizon de l'édition numérique bouleverse les relations entre savants et profanes, il ne paraît pas déraisonnable d'intégrer les observateurs à l'objet de nos analyses, ni de considérer que les communautés savantes peuvent jouer un rôle clef dans notre projet de restitution des inventaires du PCI. Dès lors, les contacts noués à l'occasion de colloques, conférences, journées d'étude et séminaires avec différents spécialistes du PCI ou des jeux traditionnels semblent

pouvoir être utilisés à des fins de diffusion et de restitution de nos activités de collecte et d'inventaire. On dira dans ce cas que les colloques sont un moyen, parmi d'autres, de diffuser vers des personnes intéressées les résultats et la méthodologie de notre programme de recherche.

1.1/ Comparer les méthodes d'étude du PCI

Nous souhaitons ici dans un premier temps revenir sur notre participation au séminaire « Patrimoine culturel immatériel : de l'inventaire à sa restitution » qui a été organisé le 1^e mars 2013 par Patricia Heiniger-Casteret à l'Université de Pau dans le cadre du Master « Cultures et sociétés » qu'elle coordonne²¹. Ce séminaire a été pour nous l'occasion de présenter un état de notre questionnement autour de l'inventaire des jeux traditionnels en France. En comparant l'enquête qui avait été menée en 1954 par le Musée national des arts et traditions populaires et celle que nous avons nous-mêmes dirigée en 2012 à l'Université de Nantes, plus de 50 ans plus tard, nous avons pu nous rendre compte que les façons de faire des enquêteurs étaient nécessairement tributaires de contextes historiques et sociaux bien spécifiques.

Les archives laissées par l'enquête de 1954, dépouillées par nos soins dans le cadre de la présente recherche, témoignent en effet d'une structuration très rigide de la méthode. L'enquête avait été réalisée dans le cadre du « musée laboratoire », selon les conceptions de Georges-Henri Rivière, et visait d'emblée la réalisation d'une exposition. La méthodologie de cette enquête, fondée sur une correspondance très dense entre le musée, central, et de nombreux relais provinciaux, périphériques, constitue un témoignage intéressant de l'organisation très hiérarchique des institutions culturelles sous la Quatrième République. Un système pyramidal national, mobilisant autour du musée les cadres de l'administration sportive et le ministère de l'instruction publique, avait rendu la collecte très efficace malgré sa rigidité.

²¹ Voir le programme en annexe 4.

Par rapport à ce précédent historique, l'enquête de 2012 revêt des caractéristiques bien différentes. Ici, la collecte n'a pas été réalisée pour préparer une exposition, mais en relation avec la problématique nouvelle du PCI²². Il s'agissait de collecter des fiches-types en vue de les mettre à disposition du public. La problématique qui guidait l'enquête concernait l'animation et la valorisation du patrimoine, et ne s'inscrivait pas dans un contexte de recherche fondamentale étatique comme c'était le cas cinquante ans auparavant. Dans un contexte où la fonction publique et l'Etat lui-même ont énormément évolué, l'organisation du travail était aussi beaucoup plus souple, avec une délégation du travail confié à un laboratoire (le Centre nantais de sociologie) et une présence du secteur privé associatif (à travers le partenariat avec la Confédération FALSAB des jeux et sports traditionnels de Bretagne). On est ici aux antipodes du système pyramidal et centralisé qui prévalait sous la Quatrième République : en conséquence, le modèle est plus souple, mais pas forcément plus efficace.

La comparaison est instructive car elle permet d'objectiver les manières de faire spécifiques aux époques concernées. On peut se demander ainsi dans quelle mesure la finalité des inventaires influence le travail effectué (réalisation d'une exposition dans le premier cas, d'une base de données dans le second). D'autres questions concernent les moyens consentis à l'inventaire, dans un contexte où il est toujours impossible d'atteindre l'exhaustivité. Il existe aussi des questions liées à l'organisation de la recherche et à la participation des communautés au travail de collecte et d'analyse des données. On peut se demander ici comment se définit un point de vue légitime sur les pratiques étudiées, quels sont les rôles respectifs des chercheurs et des représentants des communautés dans les inventaires. Enfin, il existe des questions liées à la manipulation des données collectées, à leur traitement, à leur restitution. Toutes ces questions rejoignent un questionnement plus théorique de l'anthropologie actuelle sur l'implication du chercheur, sur la convergence des représentations des enquêteurs et des enquêtés, ou sur le niveau de synthèse qui est souhaité à l'issue du processus de recherche.

²² Voir Fournier L. S., 2012, *Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France*, Université de Nantes, Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 48 p.

En relation avec les questions qui viennent d'être évoquées, il était particulièrement intéressant de réunir autour d'une même table des interlocuteurs venus de différents horizons institutionnels. Si l'exposé de Patricia Heiniger-Casteret était directement relié au nôtre en présentant un état des lieux du PCI sur le territoire aquitain et en montrant que les questions qui se posent autour d'un objet tel que les jeux traditionnels se posent aussi, *mutatis mutandis*, autour d'un territoire donné, les autres exposés au programme de cette journée ont révélé tout l'intérêt qu'il pouvait y avoir à mettre en commun nos questionnements méthodologiques avec des acteurs de nature très différentes. Ainsi, en matière de PCI, la comparaison entre programmes de recherche académiques ne suffit pas à cerner les dimensions du champ concerné, car de nombreux autres opérateurs sont en lice et leur point de vue doit nécessairement être pris en compte.

Par exemple, du point de vue du Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel (CFPCI), présenté lors du séminaire par sa directrice Séverine Cachat, le travail d'inventaire prend sens en relation avec de nombreuses autres activités de la Maison des Cultures du Monde : activités d'édition, organisation de festivals, édition de disques, expositions, etc. Du point de vue de la DRAC Aquitaine, présenté par Jean-François Sibers, le PCI ne prend sens que par rapport à une action patrimoniale plus générale. Il s'agit d'un moyen pour rendre plus efficaces les politiques publiques culturelles et linguistiques, mais aussi d'un levier dans les actions concernant la diversité culturelle : le PCI a un rôle à jouer en lien avec les questions de l'immigration et de la politique de la ville, dans la mesure où les éléments du PCI, leur collecte, leur valorisation, peuvent contribuer à renforcer le pacte social à l'échelle territoriale. Enfin, du point de vue du Ministère de la culture, représenté ici par Sylvie Grenet, les inventaires sont un moyen d'entrer en contact avec les communautés, tout en sachant que le format de la fiche-type d'inventaire est contraignant et nécessite la mise en œuvre de certaines médiations.

La comparaison des méthodologies, dans le temps avec l'exemple des jeux traditionnels, ou entre différentes institutions comme ce fut le cas à l'occasion de ce

séminaire, apparaît ainsi comme un préalable incontournable dans les projets de recherche concernant le PCI. Cela vient à la fois de la nature du travail engagé – travail de collecte autour de matériaux concrets – et de la nature des éléments dont il est question – faits de culture qui mobilisent autant les chercheurs que les acteurs de terrain, membres des communautés de pratiquants.

1.2/ Travailler avec d'autres spécialistes des jeux

La section précédente montre tout l'intérêt qu'il peut y avoir à comparer notre travail avec d'autres projets de recherche ou d'action consacrés au PCI. Mais qu'en est-il du côté des jeux ? Existe-t-il des spécificités de cet objet de recherche, qui permettraient de le mettre à la portée de certaines personnes ou de certains collectifs ? Vouloir restituer un inventaire, c'est non seulement nouer des relations avec d'autres équipes chargées de réaliser des inventaires, mais c'est aussi essayer d'intéresser des personnes qui travaillent sur l'objet même de cet inventaire. C'est pourquoi nous avons souhaité ne pas restreindre nos relations au monde des spécialistes du PCI, mais les étendre aussi au monde des jeux. La journée d'études sur l'anthropologie des pratiques ludiques, organisée le 19 juin 2013 par Thierry Wendling à l'EHESS dans le cadre des activités du Lahic-IIAC nous a fourni une telle opportunité. Nous voudrions en rendre compte rapidement ici, tout en évoquant d'autres recherches liées aux jeux dans leurs différentes dimensions.

L'intérêt de la journée d'études du 19 juin était de confronter des exemples très différents²³. Nous avons fait le pari que la fréquentation d'autres types de jeux pourrait nous éclairer sur les jeux traditionnels du domaine français. Nous avons aussi l'espoir de pouvoir mobiliser les spécialistes ainsi identifiés pour évaluer notre propre travail. Les exposés présentés ont d'abord insisté sur le cas des jeux de rôles, sur la créativité qu'ils permettent pour des « amateurs » dont l'action se situe entre jeu et fiction. D'autres travaux concernaient les jeux de cartes, les jeux d'argent et les loteries dans différents contextes culturels. Des recherches ont aussi été présentées au sujet de l'étymologie du terme « jeu », au sujet de certains jeux

²³ Voir le programme en annexe 5.

d'enfants, ou au sujet de jeux combinatoires utilisant les mathématiques. Enfin, certaines présentations se sont concentrées sur des jeux ou des sports plus ou moins adaptés à des valeurs locales. La comparaison entre jeux, sports et rites a nourri une partie des réflexions finales de cette journée d'études.

La confrontation de tels travaux montre bien la labilité de la notion de jeu, qui comprend des contenus très divers. Cela explique bien la difficulté, sur le terrain français, d'arrêter les contours d'une définition fixe. Le jeu est la proie d'interprétations variables, ce qui rend difficile les enquêtes, car le contenu de la notion varie en fonction des personnes rencontrées. Certains sports institutionnels peuvent ainsi être considérés comme ludiques et même comme traditionnels par certains enquêtés, dans la mesure où ils sont pratiqués en amateur, et ceci depuis plusieurs générations. Il convient donc ici de rappeler à nouveau que nous utilisons la notion de « jeu traditionnel » seulement en tant que catégorie « indigène ». Cette catégorie, bien commode en ce qu'elle est présente dans le sens commun, doit cependant être critiquée et déconstruite, si l'on veut comprendre ce qu'elle recouvre effectivement comme diversité de pratiques.

Une journée d'études comme celle du 19 juin est intéressante car elle permet de souligner la diversité interne de notre objet, et les difficultés inhérentes à sa définition. Dans une perspective opérationnelle cependant, il ne faut pas que la déconstruction de la catégorie de jeu occulte le travail amorcé autour des constructions sociales du PCI. Ce constat vaut pour les jeux mais vaut sans doute aussi pour d'autres éléments du PCI : danses, fêtes, rites peuvent être étudiés pour eux-mêmes, mais aussi pour ce qu'ils représentent aux yeux des acteurs en termes de patrimoine. Il faut toujours se rappeler que nous nous situons ici dans un cadre de recherche-action, de sorte que les concepts des pratiquants doivent être saisis pour ce qu'ils sont : des représentations plus ou moins élaborées, distinctes du travail de déconstruction critique que le chercheur se doit de faire par ailleurs.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous avons été très attentifs à tout ce que la recherche française et internationale produisait autour de la notion de jeu, mais nous

avons essayé de ne pas confondre le plan de cette recherche avec les actions qui existent par ailleurs dans le domaine des « jeux traditionnels ». Nous avons pu ainsi établir que différentes actions se déroulaient sur des plans distincts. Dans le monde de la recherche, on trouve régulièrement des annonces de journées d'études sur les jouets, sur les jeux vidéo, sur les jeux enfantins, sur les jeux sportifs, etc. Une association internationale comme « The Association for the Study of Play » (TASP) publie une revue scientifique intitulée *International Journal of Play* et ouverte à de très nombreux domaines et types de jeux. Il existe aussi des revues spécialisées sur les sports, sur les jeux vidéo.

Tous ces travaux ouvrent sur des analyses théoriques et générales des jeux et du jouer. Mais parallèlement, existent aussi des actions militantes, portées par des associations parfois très localisées, parfois internationales, qui valorisent la pratique de jeux dits « traditionnels », plus ou moins revisités, revitalisés, etc., et ces actions ont des finalités concrètes de transmission et d'éducation, ou parfois proposent des alternatives au sport vu comme un puissant vecteur de standardisation culturelle. Ces actions ont une portée qui est pratique plutôt que théorique et critique, et notre point de vue est qu'il serait contre-productif de les ignorer dans la mesure où notre travail participe lui-même d'une mission d'animation culturelle, en cherchant à promouvoir et à diffuser la catégorie institutionnelle du PCI. Le but de la présente recherche, en conséquence, est d'établir un pont entre la recherche et l'action, de constituer un moyen terme qui pourrait solliciter aussi bien les chercheurs intéressés par les jeux en tant qu'objet scientifique que les acteurs du PCI intéressés par la valorisation de la pratique concrète des jeux. C'est pourquoi les contacts établis dans le cadre de cette recherche ne s'arrêtent pas à ceux identifiés lors des colloques, mais intègrent aussi d'autres types d'acteurs, en dehors du monde académique.

2/ Contacts établis avec différents acteurs et porteurs de projets

Sur ce plan-là non plus, il ne s'agit pas de dresser la liste exhaustive des contacts établis au cours de l'année écoulée. Le fait d'afficher un sujet de recherche attire de nombreux acteurs qui pour diverses raisons souhaitent être identifiés par des

chercheurs. Notre but est plutôt de faire référence à un nombre limité d'actions que nous avons repérées et dont nous estimons qu'elles sont représentatives de ce qui se fait sur le terrain des jeux traditionnels. La présentation de ces actions accroît notre connaissance concernant les priorités des acteurs engagés dans la valorisation patrimoniale des jeux traditionnels, ce qui à terme nous rendra plus efficaces dans notre mission de diffusion et de restitution des résultats de l'inventaire que nous avons réalisé.

2.1/ Jeux et jouets

Le premier exemple que nous voudrions développer, un peu décalé, concerne une exposition de jouets « traditionnels » proposée à Fourques (Gard) en mai 2013. Cette exposition s'est inscrite dans le cadre de la « 30^e fête de la Maïo » qui voit chaque année l'élection d'une petite fille du village comme « reine de mai » dans la tradition des reinages. Ici, l'influence du folklore régionaliste provençal est patente, puisque les petites « Maïo » sont habillées en costume régional et que l'association organisatrice, « L'escolo d'Argenço » est liée à la mouvance félibréenne. La fête comprend plusieurs animations folkloriques, dont des danses. Nous nous sommes intéressés en particulier à deux séquences qui mobilisent spécifiquement le jeu.

L'une de ces deux séquences consistait à présenter des jeux en bois dans la salle polyvalente du village. Une ludothèque avait été invitée pour l'après-midi et une vingtaine d'enfants étaient présents pour expérimenter la dizaine de jeux présents, dont « la grenouille », « l'awalé » et d'autres jeux d'animation bien connus des ludothécaires. On a accès ici à un mode d'animation par les jeux, qui fait volontiers référence à leur traditionalité ou à leur exotisme pour mieux intéresser le public. En effet, les ludothèques itinérantes souhaitent bien souvent combiner action culturelle et renforcement du lien social en présentant des jeux « du passé » ou « venus d'ailleurs ». Elles n'excluent pas un côté commercial puisque, même si les jeux sont en général prêtés, la prestation de la ludothèque est proposée aux mairies et aux associations organisatrices de fêtes selon des tarifs variables. Bien souvent, référence est faite à des aspects écologiques et environnementaux lorsque sont

soulignés les matériaux « naturels » qui servent à fabriquer les jeux. Il y a aussi très souvent un aspect créatif car les enfants sont invités non seulement à expérimenter, mais aussi à fabriquer certains jeux. Voici donc une situation sociale dans laquelle les acteurs impliqués sont en général très ouverts à la notion de patrimoine et aux projets concernant le patrimoine ludique.

Une autre séquence de la fête était consacrée à une exposition de jouets anciens, autre manière de conjuguer les notions de jeu et de patrimoine. L'exposition, appelée « Jouguet de nineio - Les jouets de notre enfance » (du 27 avril au 5 mai 2013) était l'œuvre d'une collecte associative, appuyée sur quelques collections importantes et sur une série de prêts plus ponctuels. Toutes les pièces avaient été numérotées, de manière à pouvoir être rendues à leurs propriétaires en fin d'exposition. De nombreux objets ménagers à échelle réduite étaient présentés : moulins à café, machines à coudre, fers à repasser, matériel électroménager, etc.). De même, de nombreux landaus de poupée, des lits miniatures, des armoires, des maisons de poupée, etc., souvent très finement décorés, étaient proposés à l'admiration du public. Parallèlement, étaient présentés des jeux d'enfants (quilles, jeux de mails, dominos, boîtes à musique, tricycles, etc.), mais aussi des livres d'images, des souvenirs d'école et bien d'autres choses. Les objets les plus anciens dataient du début du XXe siècle, les plus récents des années 1980, avec notamment une collection très complète de poupées « Barbie » par exemple.

Dans la salle, assez peu de visiteurs, et une nostalgie presque palpable aux dires d'une des bénévoles, âgée de 70 ans environ, qui expliquait comment son père, fabricant de vrais meubles pour adultes, s'était mis à fabriquer des meubles miniatures pour combler les désirs de sa famille nombreuse. Selon une affiche remerciant les principaux prêteurs, l'exposition de jouets est faite pour susciter l'émotion, rappeler les rires et la complicité, faire rêver et transporter dans des pays imaginaires. Ailleurs, les concepteurs de l'exposition rappellent qu'il est « aussi important de jouer aux billes qu'aux jeux vidéo », et expliquent que « le jeu est source de bien-être chez l'enfant, de socialisation, de développement moteur et intellectuel ». Dans une perspective plus critique, on pourra bien sûr s'interroger sur

la reproduction évidente des clichés associés au genre et sur la stricte répartition des objets entre jouets de filles et jouets de garçons. Mais l'initiative reste cependant intéressante en ce qu'elle propose une combinaison originale entre jeu, fête et patrimoine, et mobilise un collectif associatif local autour d'une thématique qui est peu traitée par ailleurs.

2.2/ Ludothèques

Si l'initiative précédente mérite d'être évoquée en raison de son originalité et de ses relations étroites avec un projet patrimonial, elle ne rend pas compte des enjeux qui par ailleurs sont associés à l'animation par le jeu dans la société contemporaine. Pour comprendre de quoi il s'agit ici, il faut évoquer le maillage des ludothèques françaises, tel que le présente l'ALF sur son site Internet²⁴. L'ALF anime un réseau de plusieurs centaines de structures qui sont répertoriées par régions ou par départements. Des événements sont périodiquement organisés pour mettre ces structures à l'honneur. En mai, la « fête mondiale du jeu » complète un ensemble important de salons, d'expositions, et de festivals organisés localement.

Il est intéressant, au regard du contenu de notre programme de recherche, de voir comment sont organisées les ludothèques. Il existe une charte de qualité qui revendique une éthique professionnelle et des modes de fonctionnement basés sur le travail d'équipe, la recherche de partenariats, etc. Les différents aspects du travail de ludothécaire sont évoqués par la charte, laissant apparaître que les ludothèques doivent au préalable établir un « diagnostic du milieu et des besoins ». Ainsi, tout en proposant un cadre fixe, on peut imaginer que les différentes structures ont vocation à s'adapter à leur territoire d'appartenance. La démarche proposée est cependant une démarche professionnelle, ce qui la différencie des initiatives des amateurs de jeux traditionnels, généralement plus préoccupées de leurs attaches territoriales que de définir un mode de fonctionnement unifié.

²⁴ Voir le site Internet : <http://www.alf-ludothèques.org/association/missions.php#> (consulté le 28 octobre 2013).

L'exemple des listings de ludothèques établis par Ludambule dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est intéressant car il constitue un véritable inventaire à son échelle. Les animateurs de cette structure, rencontrés à l'occasion des journées d'étude d'Aix-en-Provence en juin 2013, proposent des cartographies et des listes. Plus de 100 structures sont ainsi listées et identifiées par adresses, permettant un contact par téléphone ou par messagerie électronique. Dans certains cas, les structures ne proposent qu'un nombre limité de jeux obéissant à une thématique spécifique. Mais dans d'autres cas, les ludothèques s'apparentent à des dépôts de plusieurs centaines de jeux qui sont ensuite mis à disposition des publics à l'occasion d'après-midis de jeux.

Le monde des ludothèques, identifié ici, apparaît comme particulièrement intéressant pour notre propos car il constitue un vivier de personnes professionnellement intéressées par le jeu et par sa diffusion. Au cours des 12 mois écoulés nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des ludothécaires qui souhaitaient se renseigner sur la collecte que nous avons entreprise autour des jeux traditionnels. Pour les ludothécaires, les jeux traditionnels apparaissent en effet – paradoxalement – comme une source de novation. Souvent oubliés, leur réinvention et leur réapparition suscitent un certain engouement chez les joueurs qui peuvent ainsi les redécouvrir. Il conviendrait de proposer des actions de restitution ciblées de notre inventaire vers le milieu professionnel des ludothécaires, afin de les sensibiliser à la thématique du PCI.

2.3/ Dynamiques régionales

Les exemples qui précèdent permettent d'envisager des ouvertures, et sont donc très utiles en termes de restitution et de diffusion. Il serait en effet regrettable de limiter la restitution de l'inventaire réalisé aux seuls acteurs des jeux traditionnels. Au contraire, nous pensons qu'à ce stade de nos travaux et en l'état actuel d'avancement des politiques d'inventaire du PCI, il importe d'impliquer un maximum de monde pour accroître la légitimité des opérations engagées. Il convient donc d'explorer, par mots-clefs, les mondes sociaux potentiellement concernés par notre action : nous considérons que notre inventaire peut intéresser bien au-delà des seuls

pratiquants des jeux inventoriés. Les personnes intéressées par le PCI, celles intéressées par les jeux en général, et celles qui s'intéressent à certaines régions n'ont-elles pas vocation à se saisir des données collectées dans le cadre des inventaires du PCI ? La mise à disposition des données collectées, sous forme d'une base de données souple et interactive, devrait contribuer à désenclaver les différents groupes sociaux concernés par les pratiques collectées et à faire mieux connaître ces dernières à un public élargi.

Le débat dont il est question ici concerne l'aptitude plus ou moins grande de certaines formes de pratiques à s'ouvrir à de nouveaux publics. La recherche dans le monde des jeux et des sports a établi depuis quelques années que certaines formes de pratiques ludiques s'exportaient plus facilement que d'autres. Parmi les jeux traditionnels, certains se sportivisent et rencontrent de nouveaux pratiquants tandis que d'autres restent confidentielles, dépérissent et parfois disparaissent. Il est intéressant de constater à cet égard que les dynamiques propres aux différentes pratiques ne sont pas étrangères au contexte culturel dans lequel elles évoluent. Par exemple, certains jeux se retrouvent pris dans un imaginaire très conservateur parce qu'ils sont attachés à un territoire dont les défenseurs sont eux-mêmes très conservateurs. A l'inverse, dans d'autres cas des pratiques ludiques peuvent bénéficier d'une image positive associée à un territoire donné.

Depuis le début de nos opérations de collecte en 2011, nous avons remarqué régulièrement le dynamisme des acteurs bretons engagés dans la défense et la valorisation des jeux traditionnels de cette région. Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les bretons étaient les meilleurs élèves en la matière, pourquoi ils étaient capables de se mobiliser, jusqu'à signaler des listes qui égalent en ampleur l'ensemble des listes des autres régions réunies. La multiplication des observations dans cette région, ainsi que les apports permis par la problématique de la restitution et de la diffusion, nous amènent aujourd'hui à imaginer des réponses possibles à ces questions. Pour s'en rendre compte, nous ne prendrons ici qu'un seul exemple.

Dans son édition des 15-16 juin 2013, le quotidien régional *Ouest-France* attire l'attention de ses lecteurs sur le cas de Jean L'Hospitalier, qui a Landerneau veut « relancer la galoche bretonne »²⁵. Dans ce cas, le jeu est réinventé sous un nouveau nom, le « Poqkoat » : « Le but est d'abattre une bûche avec trois palets, lesquels ont été allégés par rapport aux traditionnels. La bûche est un cylindre de bois sur lequel est posée une pièce métallique. Une fois abattue, la bûche devient un adversaire supplémentaire. L'objectif est de lancer son palet le plus proche de la pièce. Les palets se jettent les trois à suivre. Pour la victoire, un seul point est attribué ». Pour commercialiser ce jeu d'adresse et de stratégie, Jean s'est constitué en auto-entreprise. Ses coffrets sont distribués dans les supermarchés de la région de Landerneau. Jean, à la retraite, se présente comme « développeur » et ne craint pas d'affirmer qu'il a « revisité le jeu de palets pour l'adapter aux familles et aux enfants ».

Dans cet exemple, on voit bien que le jeu, tout en étant dit « traditionnel », n'a rien de figé. Ses règles, les objets matériels qui servent à y jouer, son public peuvent varier et du point de vue des concepteurs de jeux il convient de s'y adapter. Il apparaît que la situation en Bretagne est relativement privilégiée car elle combine une présence forte des idées issues de l'éducation populaire et une conscience identitaire régionale qui parvient à ne pas être confondue avec du conservatisme politique. Dans d'autres régions, où le « traditionalisme » est souvent perçu d'emblée comme du conservatisme, les adaptations des jeux traditionnels se font beaucoup plus difficilement, et on assiste à des luttes très vives concernant la définition de l'authenticité culturelle liée à la pratique. Dans la perspective de la restitution d'un inventaire national, il convient donc d'être très attentif aux façons dont s'expriment les différents particularismes régionaux. Ces derniers forment en effet un substrat qui conditionne l'ensemble de la matière traditionnelle, les manières de la penser et d'en parler.

²⁵ Voir l'article « Jean veut relancer la galoche bretonne », in *Ouest-France*, 15-16 juin 2013.

3/ Les différentes formes possibles de la restitution

Nous avons vu ici que le projet d'inventaire des jeux traditionnels en France se situait au croisement de plusieurs types de demandes sociales. Le projet, de fait, concerne aussi bien des acteurs régionalistes préoccupés par la défense de leur « identité » que des professionnels de l'éducation, des personnes impliquées dans une pratique para-sportive des jeux identifiés, ainsi que de nombreux autres acteurs sociaux, par exemple dans le monde du développement touristique ou de l'ingénierie culturelle. Il paraît donc légitime de s'interroger sur les meilleures manières possibles de restituer et de diffuser les résultats de notre inventaire aux différents publics concernés. Nous avons vu aussi que parmi les différentes formes possibles de la restitution, il pouvait y avoir des écrits, des actes (des événements, des expositions ou des festivals, par exemple), des médias (dont Internet), et aussi différents formats à privilégier. Dans cette section nous indiquons différentes formes possibles de restitution, à commencer par le projet de restitution événementiel et muséographique initialement prévu.

3.1/ Conception d'un projet de restitution événementiel et muséographique

En relation avec l'étape n°4 prévue par le programme de recherche, nous avons réfléchi depuis 12 mois à des possibilités de partenariat avec le MUCEM, car cet établissement nous semble tout indiqué pour participer à la diffusion et à la restitution des données collectées dans le cadre des inventaires du PCI. Pour approcher le MUCEM, nous sommes passés par le « Pôle Recherche-Musée » de l'IDEMEC, laboratoire où est hébergé le présent programme de recherche.

En décembre 2012, nous avons formulé une proposition d'action de recherche qui combine un volet « recherche », un volet « formation » et un volet « restitution »²⁶. Le but de l'action consiste à repérer dans les fonds anciens du MUCEM des documents d'archives capables d'illustrer les collectes réalisées dans le cadre des inventaires du PCI. De même que nous avons décidé d'utiliser les archives sonores

²⁶ Voir le descriptif de cette action en annexe 6.

de la phonothèque de la MMSH pour illustrer les fiches d'inventaire concernant les jeux, de même nous considérons que les archives du MUCEM mériteraient d'être largement exploitées en lien avec les efforts actuels de valorisation du PCI. A terme, nous souhaiterions que l'action de recherche puisse aussi déboucher sur une exposition.

Nous attendons encore la réaction officielle du MUCEM à notre proposition d'action de recherche, mais Denis Chevallier et Manoël Penicaud nous ont déjà confirmé leur intérêt pour cette action qui pourrait aboutir à moyen terme par une exposition muséographique sur les jeux. Il convient de noter que les archives du MUCEM sont riches de documents et d'objets relatifs à cette thématique et qu'une exposition avait déjà été organisée en 1957 par le MNATP sur les « jeux de force et d'adresse », comme nous l'avons rappelé lors du séminaire tenu à Pau en mars 2013, dont nous avons rendu compte plus haut. La méthodologie de cette exposition ancienne pourra être réévaluée de manière critique dans le cadre d'une nouvelle action de recherche sur cette thématique.

Dans l'attente que cette action de recherche puisse être réalisée en partenariat avec le MUCEM, nous avons engagé des discussions avec cet établissement, mais aussi avec un autre musée spécialisé, le Musée d'ethnographie de Bordeaux. Ainsi, nous sommes partie prenante des comités scientifiques de deux expositions qui sont actuellement en préparation dans ces deux établissements. Au MUCEM à Marseille, une exposition sur le carnaval sera présentée au public au printemps 2014. Nous voudrions nous servir de cette exposition pour tester les possibilités d'associer notre réflexion sur le PCI à celle des conservateurs en charge de valoriser des matériaux ethnologiques. A cet effet, nous sommes en discussion avec Marie-Pascale Malle, conservatrice au MUCEM et commissaire de l'exposition sur le carnaval. A Bordeaux, l'exposition à laquelle nous sommes associés concerne le PCI régional de l'Aquitaine. Là aussi, nous voudrions que l'exposition puisse se faire le relais des collectes actuellement effectuées sous l'égide du Ministère de la culture au titre des inventaires du PCI. La participation de Patricia Heiniger-Casteret à ce projet d'exposition devrait rendre plus facile la collaboration. Notre but est dans ces deux

exemples de trouver des manières de faire coïncider notre action d'inventaire du PCI et les priorités des projets scientifiques des musées concernés. A terme, cela signifie d'établir des partenariats entre les laboratoires de recherche chargés des inventaires du PCI et les établissements concernés, le but étant de favoriser la diffusion et la restitution des collectes effectuées. D'autres établissements pourraient être sollicités par la suite, comme par exemple – pour rester sur la thématique des jeux traditionnels – le Musée national du sport qui doit ouvrir ses portes à Nice en 2014.

3.2/ Autres formes de restitution

Les partenariats avec les musées restent cependant soumis à l'acceptation des projets proposés par des instances spécifiques, extérieures au fonctionnement du présent programme de recherche. C'est pourquoi notre travail ne peut pas aller au-delà des phases de conception et de préparation de projets. La décision d'organiser une exposition, et celle d'y associer ou non des chercheurs engagés dans le domaine du PCI, appartient aux établissements eux-mêmes. Ils ont leur calendrier propre, leurs priorités, de sorte qu'il est difficile d'imposer nos propres vues, fussent-elles commandées par des impératifs liés à la recherche publique. Pour pallier ces difficultés de fonctionnement, il est donc nécessaire de prévoir des modes de travail autonomes. Cela a été atteint dans le partenariat que nous avons pu nouer cette année avec la phonothèque de la MMSH, structure souple et intéressée elle-même aux questions de PCI et à la valorisation de ses fonds sonores.

La réalisation principale de l'année écoulée reste donc la conception et la construction du blog de recherche <http://pci.hypotheses.org/>, qui sera totalement opérationnel à la fin de l'année 2013 et pourra recueillir commentaires et réactions de la part des internautes membres des communautés de pratique qui souhaitent s'exprimer à propos des contenus de l'inventaire réalisé. Il convient de rappeler encore une fois que le principe de ce blog de recherche consiste à réunir plusieurs sources d'information afin de faire débat : données collectées à travers les inventaires, données proposées par l'intermédiaire de liens, dans le fonds d'archives de la phonothèque ou ailleurs sur la toile, et commentaires proposés par les visiteurs

proposent ici une trame d'intertextualité qui permet, de fait, la diffusion et la restitution de notre inventaire.

Afin de compléter ce mode de restitution par le média Internet, nous prévoyons deux types d'actions complémentaires. D'une part, des enquêtes ethnographiques et sociologiques seront réalisées auprès des communautés pour demander des retours sur les actions entreprises jusqu'ici. Il s'agira donc d'observer le processus de restitution en train de se faire, pour mieux comprendre comment les communautés réagissent face aux démarches d'inventaire mises en place. D'autre part, il s'agira d'éditer des documents d'archives qui ont une valeur exceptionnelle au regard de l'inventaire réalisé. Pour notre cas, le repérage des archives du MUCEM a conduit à sélectionner des documents qui ont vocation à être publiés accompagnés d'un commentaire critique, afin de mieux faire connaître le patrimoine associé aux jeux et sports traditionnels en France. Ces actions seront entreprises en 2014 dans le cadre d'un nouveau programme de recherche concernant la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du PCI.

4/ Conclusion : la constitution d'un réseau

Nous avons présenté ici quelques uns des contacts noués au cours de l'année écoulée, aussi bien dans le monde académique qu'à l'extérieur, auprès d'acteurs intéressés à divers titres par le sujet de notre recherche. Nous avons bien vu ici comment le présent programme de recherche avait permis de constituer un réseau, matérialisé par un riche carnet d'adresses de personnes et d'institutions intéressées par les inventaires du PCI en France. L'exploitation des contacts pris lors de colloques ou auprès des différentes structures et communautés intéressées laisse envisager des enquêtes ultérieures sur la restitution réalisée. Ces enquêtes accompagneront à partir de 2014 la mise en œuvre d'actions plus ciblées : projets d'exposition, projets éditoriaux, animation des outils interactifs déjà créés qui rendent déjà tangible les notions de diffusion et de restitution qui sont au principe de notre recherche.

Conclusion

Dans le présent rapport, nous avons voulu rendre compte des actions menées entre novembre 2012 et novembre 2013 dans le cadre du programme de recherche « Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel ». Ce programme de recherche a été réalisé au sein de l'IDEMEC (UMR 7307 CNRS). La phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme a été associée comme partenaire en raison de son intérêt pour la valorisation du PCI en général et des archives sonores en particulier.

Nous avons d'abord rappelé les principales étapes de la recherche, en insistant sur la finalisation des fiches collectées, sur les missions effectuées, et sur la création d'un carnet de recherche interactif destiné à favoriser la diffusion et la restitution des données collectées. Ensuite, nous avons rendu compte des journées d'étude organisées en juin 2013 à Aix-en-Provence, qui ont permis de confronter différents regards spécialisés sur le PCI et sur les jeux traditionnels. Enfin, nous avons insisté sur l'implication des communautés, qui peut se faire à travers des débats (colloques, conférences, séminaires...), mais aussi à travers des actions concrètes (expositions, événements...).

Cette recherche a employé à la fois des ethnologues, capables de considérer le contenu culturel des fiches collectées, et des spécialistes de l'archive et du traitement de l'information, capables de manipuler les outils de traitement des données et d'éditorialiser les fiches de manière interactive. Cette combinaison de compétences montre la nécessité d'associer, à des fins de recherche-action, des spécialistes venus de divers domaines.

L'essentiel du programme prévu a été réalisé : les fiches ont été harmonisées et sont actuellement mises en ligne sur le blog « Restituer l'inventaire du PCI »

(<http://pci.hypotheses.org/>), ce qui permet de les transformer en une véritable base de données interactive. Des réunions ont été organisées, permettant de confronter le point de vue des chercheurs, mais aussi celui des praticiens et des personnes directement impliquées dans la valorisation des jeux traditionnels et du PCI. Les fiches collectées ont été valorisées en relation avec les fonds d'archives spécialisés de la phonothèque de la MMSH. Enfin, des projets muséographiques sont actuellement en préparation.

Dans les mois qui viennent, il conviendra de concrétiser les projets muséographiques ainsi préparés, tout en profitant des contacts pris au cours de cette recherche pour accentuer le processus de diffusion et de restitution des inventaires vers les communautés concernées. Il faudra aussi observer ce processus en train de se faire, pour mieux comprendre la portée des inventaires dans l'évolution du PCI. Cette perspective suppose, plus que jamais, la réalisation d'enquêtes sociologiques et ethnologiques auprès des acteurs intéressés par la valorisation et la reconnaissance du PCI.

Annexe 1

Rappel de la proposition de recherche initiale

Définition et résumé de la recherche (proposition de recherche initiale, déposée en août 2012 et acceptée en novembre 2012) :

1/ Problématique et hypothèses de travail

Cette demande de subvention de recherche s'est inscrite dans la continuité du « Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France » réalisé depuis 2011 au Centre nantais de sociologie (CENS EA 3260, Université de Nantes) pour le ministère de la Culture et de la Communication. La première phase du projet de recherche, qui associait déjà l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC UMR 7307 CNRS) pour une partie des enquêtes, a permis de constituer un inventaire extensif des jeux traditionnels en France et de collecter un ensemble représentatif de plusieurs dizaines de fiches-type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Ces fiches ont été remises au ministère à l'automne 2012 et demandent à être traitées, exploitées et rendues publiques à partir de cette date.

La présente recherche est donc justifiée par la nécessité de diffuser et de restituer auprès des communautés concernées et du grand public l'inventaire des jeux traditionnels déjà réalisé. L'hypothèse principale revient à dire que les communautés attendent un accompagnement en termes de médiation scientifique pour les aider à se réapproprier les données collectées dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel.

2/ Méthodologie

1/ Finalisation des fiches-type en relation avec les représentants des communautés. Les fiches-type d'inventaire déjà collectées dans le domaine des jeux traditionnels doivent être harmonisées en vue de leur mise en ligne. Toutes les fiches collectées ne sont pas homogènes: dans certains cas les extraits audio et/ou vidéo manquent, dans d'autres cas certaines rubriques ont été insuffisamment renseignées, etc. L'harmonisation des fiches requiert un travail de médiation entre les collecteurs et les représentants des communautés, étape nécessaire pour pouvoir diffuser les fiches vers le grand public via le site Internet du ministère.

2/ Organisation de réunions de suivi impliquant des chercheurs et des représentants des communautés de pratiquants, afin de définir précisément les attentes de chacun en termes de diffusion et de restitution des inventaires. Ces réunions seront l'occasion d'ouvrir la réflexion sur les inventaires à l'échelle internationale.

3/ Valorisation, exploitation et éditorialisation d'archives sonores de chercheurs ayant travaillé sur les jeux traditionnels et leur contexte festif, recherche d'illustrations sonores pour

les fiches collectées dans le thésaurus de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

4/ Conception et préparation d'un projet d'événement culturel et d'un projet muséographique impliquant les communautés et permettant une restitution *in vivo* de l'inventaire réalisé. L'événement correspondra à une action culturelle et s'inspirera des méthodes de la recherche-action développées à l'Université Laval.

3/ Calendrier et moyens pour la mise en œuvre

La recherche a été programmée pour une durée de 12 mois. Elle s'appuie principalement sur l'IDEMEC pour l'harmonisation des fiches-types et l'organisation des réunions périodiques de suivi (étapes 1 et 2). La phonothèque de la MMSH et le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, partenaires de l'IDEMEC, seront associés (étapes 3 et 4).

Les acteurs des jeux traditionnels, notamment la Confédération FALSAB des jeux et sports traditionnels de Bretagne, sont sollicités à titre d'experts et de représentants des communautés sur la base des partenariats établis lors de la phase précédente de la recherche.

La subvention demandée permet de recruter un-e chargé-e de mission pendant 6 mois, d'acquérir le petit équipement nécessaire à l'harmonisation des fiches, et de financer les réunions de suivi.

4/ Objectifs et résultats attendus

Outre ses objectifs concrets à court terme (mise à disposition du public et diffusion auprès des communautés des fiches-type relatives au cas des jeux traditionnels en France), cette recherche vise à proposer un modèle général concernant la participation des communautés aux inventaires du patrimoine culturel immatériel et à leur restitution. Ce modèle permettra d'élaborer un guide méthodologique à l'attention des communautés désireuses de proposer spontanément des candidatures dans le cadre des inventaires du patrimoine culturel immatériel.

Annexe 2

Fiche de poste concernant la mise en ligne des fiches collectées

IDEMEC UMR 7307 / CNRS Délégation Provence et Corse Appel à candidature chargés de mission (novembre-décembre 2013)

Objet de la mission :

Inventaire des jeux traditionnels en France / mise en ligne et éditorialisation de fiches-type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel à des fins de restitution et de diffusion.

Descriptif de la mission :

En relation avec le responsable scientifique de la recherche et la responsable de la phonothèque de la MMSH, le rôle des chargés de mission consistera à participer à l'éditorialisation et à la mise en ligne de fiches-type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel sur un carnet de recherche (animation d'un blog sous wordpress).

Pour chaque fiche-type, la mission consistera à valoriser, exploiter et éditorialiser des archives sonores de chercheurs ayant travaillé sur les jeux traditionnels et leur contexte festif ; à rechercher dans le thésaurus de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme des illustrations sonores pour les fiches collectées.

Les fiches seront mises en ligne sur un carnet de recherche.

Un intérêt pour les questions de patrimonialisation et pour les archives sonores est requis, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Moyens mis à disposition :

- Fiches-type déjà réalisées.
- Archives sonores de la phonothèque de la MMSH.
- Téléphone, courrier (si localisation du chargé de mission à la MMSH).

Rémunération :

Selon indice CNRS, en fonction des diplômes détenus (contrat à durée déterminée).

Contacts :

L. S. Fournier, MCF HDR Université de Nantes, chercheur associé IDEMEC, responsable scientifique de la recherche : laurent.fournier@univ-nantes.fr

V. Ginouves, ingénieure de recherche CNRS, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : ginouves@mmsch.univ-aix.fr

Annexe 3

Programme des journées d'étude de juin 2013

Restituer les inventaires du patrimoine culturel immatériel : Expériences participatives et comparaisons internationales

Journées d'étude et de formation

17 et 18 juin 2013

salle P.A.F. / salle 101

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)

Entrée libre, sur inscription

auprès de Véronique Ginouvès : [ginouves\[at\]mmsch.univ-aix.fr](mailto:ginouves[at]mmsch.univ-aix.fr)

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel se poursuit en France depuis 2008 sous la responsabilité du Ministère de la Culture. Mais comment se saisir efficacement des données collectées ? Comment diffuser ces données et favoriser une démarche participative dans les inventaires à venir ? Pour répondre à ces questions, ces journées d'étude et de formation souhaitent confronter des expériences d'acteurs ayant déjà participé à des démarches d'inventaire, des interventions d'experts sur les méthodes de collecte et les techniques de diffusion des résultats, et des analyses de chercheurs spécialistes des domaines concernés par le patrimoine culturel immatériel. La première journée sera plus axée sur le cas de la patrimonialisation des jeux traditionnels ; la deuxième journée envisagera les méthodologies permettant la mise en œuvre d'inventaires participatifs.

Lundi 17 juin 2013

Matin

Arrivée des participants

Après-midi

14h

Introduction

Laurent Sébastien Fournier (Université de Nantes et CNRS, IDEMEC, Aix-en-Provence)

14h15

Claude Lévi-Strauss et l'anthropologie des jeux au XXe siècle

Thierry Wendling (CNRS, IIAC-Lahic, Paris)

L'œuvre de Claude Lévi-Strauss présente un contraste surprenant : d'un côté, elle abonde en métaphores ludiques (le jeu sert de modèle pour comprendre la parenté, les mythes, le progrès des civilisations) ; de l'autre, elle se révèle faible pour tout ce qui concerne la description et l'analyse des pratiques ludiques. Lévi-Strauss ayant exercé un ascendant déterminant sur l'anthropologie du XXe s, l'évaluation critique de ce regard sur les jeux est nécessaire.

15h00

Table-ronde n°1 « Expériences et témoignages : le cas des jeux traditionnels »

Peggy Liaigre (Confédération FALSAB des jeux traditionnels de Bretagne)

Jean-Philippe Joly (Association « JeuxTradiNormandie »)

Karine Michel (Ingénieure de recherche contractuelle CNRS, IDEMEC)

Ronald Renson (Université de Louvain, Sportimonium)

Animation de la table-ronde : Patricia Heiniger-Casteret (Université de Pau).

Dans le cadre de cette table-ronde seront confrontées des expériences d'acteurs ayant participé à des programmes de patrimonialisation de certains jeux traditionnels. Il s'agira principalement de comparer des inventaires en cours (en Bretagne et en France) et de présenter un projet déjà reconnu par une inscription sur la liste des « meilleures pratiques » de l'UNESCO (le Sportimonium, en Belgique).

17h – Pause

17h30

Quelle(s) géographie(s) des jeux ? Tentatives de reconnections disciplinaires et conceptuelles

Manoug Borzakian (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse)

Cette intervention s'appuiera sur les résultats d'une enquête menée sur la distribution spatiale des pratiquants français de six jeux institutionnels ; elle propose d'explorer deux pistes ouvertes par cette approche cartographique. La première (re)place l'espace géographique au cœur de la compréhension du social, en évaluant son importance comme déterminant des pratiques ludiques – donc plus largement des pratiques culturelles. La seconde interroge la pertinence des distinctions entre différentes définitions de la culture et différentes approches disciplinaires qui leur sont liées.

18h15

Conclusion de la première journée.

Mardi 18 juin 2013

Matin

9h30 Introduction de la deuxième journée

10h

Table-ronde n°2 « Méthodes participatives et diffusion des inventaires »

Sylvie Grenet (Ministère français de la Culture)

Jean-Jacques Casteret (INOC-Aquitaine, Pau)

Pierre Bonnet (Chargé de mission à la culture régionale, Région PACA)

Véronique Ginouvès (Phonothèque de la MMSH, USR 3125 CNRS - AMU)

Maya Saidani (Centre national de recherche préhistorique, historique et anthropologique, Alger)

Animation de la table-ronde : L. S. Fournier (Université de Nantes et CNRS)

L'objectif de cette table-ronde est de comparer les méthodologies et les actions liées aux inventaires du PCI dans différents types d'institutions, afin d'ouvrir une réflexion sur les possibilités de diffuser et de restituer les inventaires réalisés. La démarche nationale d'inventaire mise en place à l'échelle nationale en France par le Ministère de la Culture sera présentée en premier lieu par S. Grenet. A l'échelle régionale, seront ensuite comparés les cas de l'Aquitaine et la Région Provence Alpes Côte

d'Azur. En Aquitaine, J.-J. Casteret présentera l'Institut Occitan d'Aquitaine (InOc–Aquitaine), opérateur régional pour l'occitan en convention avec la Région, l'Etat et les cinq Départements aquitains. Après avoir mis en place un dispositif numérique de valorisation des archives sonores (2005-2011), puis expérimenté sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Culture un protocole d'inventaire régional du PCI (2008-2010), l'InOc œuvre aujourd'hui à la mise en place d'un dispositif public de sauvegarde du PCI du domaine occitan en Aquitaine. Au centre de ce dispositif naissant, le site internet sondaqui.com, deviendra au 1^{er} juin 2013 le site régional du PCI occitan. En Provence, P. Bonnet présentera les actions culturelles menées par la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Il insistera en particulier sur le cas de l'opération « Le monde est chez nous », une rencontre de musique et de danses du monde organisée à Aubagne (Bouches du Rhône) les 8 et 9 juin 2013, qui rassemble 800 artistes autour de plus de 35 cultures du monde. Les interventions de V. Ginouvès et de M. Saidani permettront de replacer les actions présentées dans un contexte plus large, au regard des nouvelles technologies de l'information et de la communication d'une part, et en relation avec les enjeux du PCI en Méditerranée d'autre part.

12h Repas

Après-midi : ouvertures et comparaisons internationales

14h

Comment impliquer les communautés de façon participative dans l'inventaire du PCI : le cas du Burkina Faso

Ludovic Kibora (INSS/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso)

La difficulté qui réside dans le processus d'inscription d'un élément du PCI sur l'une des deux listes est liée à ce qui peut paraître comme une contradiction inhérente à la convention 2003. En effet, celle-ci précise qu'il s'agit du PCI des communautés tout en affirmant que ce sont les Etats-parties signataires, qui sont engagés par la convention. Alors, dans cette situation, la plupart du temps les initiatives proviennent de l'Etat et de ses démembrements, dans un contexte où les communautés ne sont pas toujours conscientes de la possibilité qu'elles ont de pouvoir valoriser autrement un élément de leurs pratiques culturelles. L'Etat est donc obligé d'être l'organe directeur du processus. Il est fortement impliqué dans les pays africains à travers la direction chargée du patrimoine culturel, logée au sein du ministère de la culture. C'est elle qui presque toujours prend l'initiative d'engager le processus d'inscription d'un élément sur une des listes du PCI. Pour ne pas être en porte-à-faux avec l'esprit du PCI, les agents de l'Etat développent toute forme d'ingéniosité pour mettre les communautés en avant à travers leurs représentants et des cadres participatifs appropriés. Si l'initiative était laissée entièrement aux communautés elles-mêmes, il y aurait peu de chances de voir certains pays, notamment ceux d'Afrique de l'ouest, inscrire un seul élément de leur PCI. Notre communication portera sur l'implication des communautés vivant au Burkina Faso à l'inventaire de leur patrimoine culturel immatériel.

15h

La participation des ONG aux travaux de l'UNESCO : changements de paradigmes patrimoniaux et méthodes participatives

Valentina Zingari (Université de Sienne, Italie, coordinatrice du groupe de travail SIMBDEA-ICH)

Au sein d'une ONG italienne accréditée par l'UNESCO-ICH en 2010, SIMBDEA, nous travaillons à un projet de création d'un réseau pour la sauvegarde du PCI, suivant les orientations des Directives opérationnelles qui accompagnent le texte de la Convention. Ce projet est porté par un groupe d'anthropologues engagés dans des actions de connaissance et valorisation des patrimoines culturels non institutionnalisés, animés par une vision de la recherche ethnographique basée sur l'écoute de la parole, la constitution d'archives orales, les expériences de muséographie participative, suivant des méthodes qui tachent de répondre aux demandes sociales de patrimonialisation. Les enjeux des « nouveaux terrains de l'ethnologie » appellent à une réflexion sur le rôle de médiateurs et la posture

de « pont » entre les communautés et les institutions que les chercheurs en sciences humaines et sociales se trouvent à assumer. Le projet de réseau bénéficie d'un dialogue intense avec les juristes du patrimoine culturel et droits de l'homme, en particulier le groupe de l'Université de Venise, Cà Foscari. Dans le cadre de ce projet, les « inventaires participatifs », les méthodes d'identification patrimoniale, occupent une place centrale. Un premier projet est en train de se concrétiser dans les Abruzzes, accompagné par l'anthropologue Antonio Arantes, un des pères du système d'inventaire brésilien basé sur le concept de « références culturelles ». Mais la réflexion sur les méthodes n'est qu'à ses débuts. A cet égard, les expériences ethnographiques dans le domaine de la « recherche-action », de la muséographie de société, des écomusées se révèlent précieuses et pertinentes. En Italie, certaines régions comme la Lombardie, se sont dotées d'une loi régionale et d'un « registre du PCI », un inventaire régional qui peut aussi inclure des éléments inscrits ou à inscrire dans les listes Unesco, mais qui travaille dans une perspective large et participée de documentation sur le PCI. Cette région a accueilli, en janvier 2013, une première rencontre internationale sur « le patrimoine culturel immatériel entre société civile, recherche et institutions ».

16h

Inventaires et comparaisons internationales : l'état actuel des débats

Christian Hottin (Ministère français de la culture)

17h

Conclusions

L. S. Fournier (Université de Nantes et CNRS)

Journées organisées avec le soutien de l'IDEMEC UMR 7307, de l'USR 3525, et du Ministère de la culture.



Maison
méditerranéenne
des sciences
de l'homme



Institut
d'Ethnologie
Méditerranéenne,
Européenne et
Comparative

IDEMEC UMR 7307 CNRS

Annexe 4

Programme du séminaire de Pau (1^{er} mars 2013)

Master Cultures et Sociétés Histoire-Anthropologie-Archéologie

Patrimoine Culturel Immatériel De l'inventaire à sa restitution

**Séminaire, 1^{er} mars 2013,
Institut Claude Laugénie, salle Chadefaud
Coordination : Patricia Heiniger-Casteret**

9h Accueil

L'inventaire du PCI, théories et outils

9h15 Sylvie Grenet, Chargée de Mission au Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture

« **Les inventaires du PCI en France au regard des communautés** »

10h Séverine Cachat, Directrice du Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel

« **Faire lien entre projets et acteurs du "PCI" en France : présentation du Centre français du patrimoine culturel immatériel et de ses missions.** »

11h Jean-François Sibers, Chef du service des collections, de l'information et de la communication à la DRAC Aquitaine

« **La DRAC Aquitaine et les expressions du PCI** »

Inventaire du PCI, la pratique du terrain

14h, Laurent-Sébastien Fournier, Anthropologue, "IDEMEC UMR 7307 CNRS, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence"

« **L'inventaire des jeux traditionnels en France : questions méthodologiques et théoriques** »

14h 45, Cendrine Lagoueyte, Docteur en ethnologie, chercheure associée ADES (UMR 5185)

« **L'inventaire des jeux et sports traditionnels en Aquitaine** »

15H 30, Patricia Heiniger-Casteret, Anthropologue, Maitre de conférences ITEM/UPPA

« **Inventaire du PCI en Aquitaine 2008-2013** »

16h15, Jean-Jacques Casteret, Directeur adjoint de l'In-Oc Aquitaine,

« **Culture numérique et valorisation du PCI** »

**Programme de Recherches UPPA/ITEM (EA3002)
Soutenu par le Ministère de la Culture et Le Conseil Régional d'Aquitaine**



Annexe 5

Programme de la journée d'étude du 19 juin 2013

Journée d'études sur les pratiques ludiques

mercredi 19 juin 2013, EHESS,

105 bd Raspail, Paris

Session : Jeux de rôles et jeux d'argent, présidence : Pierre Parlebas (Université Paris-Descartes) (10h-12h)

Denis Huneau (Université catholique de l'ouest, Angers) "La musique dans le cadre du jeu de rôle sur table"

Sébastien Kapp (Université Libre de Bruxelles) "Jeux de rôles grandeur nature, immersion fictionnelle et création collective"

Aymeric Brody (Université de Rouen) "Jouer au poker entre amis : une forme monétaire du potlatch ?"

Marie Redon (Université Paris 13-Nord) "Jeux d'argent et îles divisées : loterie et combat de coqs en Haïti et au Timor Oriental"

Session : Jouer avec les mots, les mains et les maths, présidence : Roberte Hamayon (EPHE) (14h-16h)

Patrick Bapst (Université de Lausanne) "Jeux de mots : ludus et jocus entre anciens et modernes"

Steven Prigent (Université Victor Segalen, Bordeaux 2) "Jeux de tape-mains chantés par les enfants de Cheung Kok (Cambodge)"

Lisa Rougetet (Université Lille 1) "Le Tiouk-Tiouk, un ancêtre africain du jeu de Nim"

Eric Vandendriessche (Université Paris Diderot) présentation du film "Kaninkula, mathématiques aux îles Trobriand"

Session : Jeux sportifs, présidence : Thierry Wendling (CNRS IIAC - LAHIC) (16h-18h)

Fabrice Delsahut (Université de Paris-Sorbonne) "Etude ethno-historique des jeux sportifs nord-amérindiens"

Magda Helena Dziubinska (Université Paris Ouest Nanterre La Défense) "Upiti kwaiti. Un idéal du jeu de football kakataibo (Amazonie péruvienne)"

Laurent Sébastien Fournier (Université de Nantes) "Les jeux sportifs sont-ils des pratiques ludiques ?"

Pierre Parlebas (Université Paris-Descartes) "De la ritualisation dans les activités ludiques"

Session : Jeux en poster

Aurélien Baroiller (Laval) "Les jeux de foule de la Ducasse de Mons"

Jean-Emmanuel Barbier (doctorant EHESS) "Ethnographie des jeux d'auteur : l'engagement ludique en question"

Julien Lалу (Université de Poitiers) "L'électronisation des moeurs"

Maurizio Gasparetti (doctorant EHESS) "Jeu de rôles en jeu, hors jeu"

Florent Schmitt (doctorant Université Marc Bloch de Strasbourg) "L'art comme jeu"

renseignements : [thierry.wendling\(at\)ehess.fr](mailto:thierry.wendling(at)ehess.fr)

CNRS / IIAC-LAHIC / EHESS

Annexe 6

Proposition d'action à l'intention du MUCEM

En relation avec les recherches menées à l'IDEMEC, L. S. Fournier et C. Calogirou ont élaboré en 2012 une proposition d'action de recherche impliquant le Pôle « Recherche-Musée » de l'IDEMEC, le MUCEM, et le Ministère de la Culture.

Il s'agit de valoriser la nouvelle ressource constituée à Marseille grâce au déménagement des archives du MNATP (service historique). Cette action de recherche qui débutera en 2013 comprendra un volet « recherche » (exploitation des fonds anciens du MNATP), un volet « formation » (familiarisation des étudiants-chercheurs avec la manipulation des archives de la recherche), et un volet « restitution » (valorisation des matériaux auprès des publics)

En termes thématiques, l'accent sera porté dans un premier temps sur les jeux de force et d'adresse. Cette thématique permettra de mettre en relation l'action de recherche prévue et le programme de recherche « Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire des jeux traditionnels en France ». Ce programme de recherche financé par le Ministère de la Culture débutera à l'IDEMEC à partir de 2013. Il emploiera un-e chargé-e de mission sur fonds propres, qui pourra consacrer une partie de son temps à la mise en œuvre de l'action de recherche prévue en partenariat avec le MUCEM.

Dans un premier temps, l'action de recherche consistera à repérer les ressources archivistiques disponibles au MUCEM, à les exploiter et à les valoriser en préparant un projet muséographique permettant leur restitution au public. Une action de formation pourra être programmée parallèlement.

A plus long terme, l'action de recherche prévue pourra se développer de trois façons différentes :

- en termes thématiques, par un élargissement vers le thème des fêtes traditionnelles et modernes par exemple (lien possible avec l'exposition sur le Carnaval actuellement programmée au MUCEM),
- en termes muséographiques, avec la programmation d'une exposition permettant la restitution de l'action de recherche réalisée (mise en relation des archives exploitées avec les objets des collections du MUCEM, mais aussi avec la présentation *in vivo* de jeux encore pratiqués actuellement dans l'espace méditerranéen),
- en termes de coopération internationale, en relation avec des étudiants et des chercheurs des pays du sud désireux de se former aux méthodologies impliquant l'exploitation d'archives.

Annexe 7
Calendrier récapitulatif

Périodes	Activités
Novembre 2011- Novembre 2012	Premier projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels (CENS et IDEMEC – Pilotage Université de Nantes)
Novembre 2012	Début du programme de recherche « Diffusion et restitution aux communautés des inventaires du PCI » (IDEMEC – Pilotage CNRS Délégation Provence et Corse)
Novembre- décembre 2012	Réunions en Bretagne avec les acteurs des jeux bretons et du PCI
1 ^e mars 2013	Journée d'études à l'Université de Pau « De l'inventaire à sa restitution » (resp. : Patricia Heiniger-Casteret)
Mars 2013	Création d'un carnet de recherche « Restituer l'inventaire du PCI » (http://pci.hypotheses.org/)
Avril-mai 2013	Harmonisation et finalisation des fiches collectées en 2012
17-18 juin 2013	Journées d'étude du programme de recherche à la MMSH à Aix-en-Provence
19 juin 2013	Journée d'étude sur l'anthropologie du jeu à l'EHESS (resp. : Thierry Wendling)
Septembre- novembre 2013	Maintenance du carnet de recherche, éditorialisation des fiches en relation avec la phonothèque de la MMSH
Septembre- décembre 2013	Missions et enquêtes complémentaires en Bretagne et Pays de la Loire
Novembre- décembre 2013	Conception d'un projet de restitution événementiel et muséographique
Début 2014	Valorisation des résultats de la recherche

Table des matières

Introduction	3
Chapitre 1 : Avancement du programme, étapes réalisées	6
1/ Finalisation des fiches collectées	6
2/ Missions réalisées	7
2.1/ Missions en Bretagne et dans les Pays de la Loire	8
2.2/ Missions dans d'autres régions françaises et à l'étranger	11
3/ Création et maintenance d'un « Carnet de recherche »	13
4/ Conclusion : avancement du programme	15
Chapitre 2 : Restituer les inventaires	17
1/ Regards sur la patrimonialisation des jeux traditionnels	18
1.1/ L'anthropologie des jeux au XXe siècle	18
1.2/ Expériences autour de la valorisation des jeux traditionnels	20
1.3/ Une ouverture sur la géographie des jeux	22
2/ Méthodologies permettant des inventaires participatifs	23
2.1/ Méthodes participatives et diffusion des inventaires	23
2.2/ Comment impliquer les communautés ? Un regard africain sur le PCI	27
2.3/ Le rôle des ONG	28
2.4/ Inventaires et comparaisons internationales	29
3/ Conclusion : enjeux des journées d'étude	30
Chapitre 3 : Impliquer les communautés	31
1/ Contacts pris à l'occasion de colloques	31
1.1/ Comparer les méthodes d'étude du PCI	32
1.2/ Travailler avec d'autres spécialistes des jeux	35
2/ Contacts établis avec différents acteurs et porteurs de projets	37
2.1/ Jeux et jouets	38

2.2/ Ludothèques	40
2.3/ Dynamiques régionales	41
3/ Les différentes formes possibles de la restitution	44
3.1/ Conception d'un projet de restitution événementiel et muséographique	44
3.2/ Autres formes de restitution	46
4/ Conclusion : la constitution d'un réseau	47
Conclusion	48
Annexes	50
Table des matières	61